



Universiteit  
Leiden  
The Netherlands

**L'écho d'un écho: Étude d'une version populaire du lai de Lanval**  
Linde, Stijn van der

**Citation**

Linde, S. van der. (2025). *L'écho d'un écho: Étude d'une version populaire du lai de Lanval*.

Version: Not Applicable (or Unknown)

License: [License to inclusion and publication of a Bachelor or Master Thesis, 2023](#)

Downloaded from: <https://hdl.handle.net/1887/4178909>

**Note:** To cite this publication please use the final published version (if applicable).

L'écho d'un écho :  
Étude d'une version populaire du lai de Lanval

Mémoire de Master

Stijn van der Linde  
S1993194

Directeur de mémoire : Dr C.V. Zaepffel  
Second lecteur : Dr K.A. Milne

Année universitaire 2024-2025

Université de Leiden  
MA Literary Studies / French

Contenu	
Introduction.....	3
Chapitre I : La situation sociolinguistique en Angleterre au Moyen Âge central .....	6
L'anglo-normand, une langue à part, un dialecte ou du français corrompu ?.....	7
Qui parle quoi ?.....	12
Chapitre II : Lanval et Launfal.....	17
L'amour courtois dans « Lanval » et « Sir Launfal ».....	18
Le féminisme dans « Lanval » et « Sir Launfal » .....	26
La description de la Noblesse dans « Sir Launfal » .....	33
Discussion .....	35
Conclusion .....	40
Bibliographie.....	43

## Introduction

Marie de France, voilà un nom qui évoque pléthore d'histoires merveilleuses en un instant. Elle est surtout connue pour son recueil de douze lais, de courts récits en vers octosyllabiques sur l'amour courtois, qui mêlent chevaliers, dames et même bêtes fantastiques. Bien que différents manuscrits contiennent chacun une partie du recueil, il existe un manuscrit qui les contient tous, et qui est connu sous le nom de « British Library MS Harley 978 », daté du XIII<sup>e</sup> siècle. Marie de France écrit ses lais vers l'an 1170, au Moyen Âge central. La pertinence du recueil pour la science littéraire est double : c'est l'œuvre littéraire la plus ancienne en langue française écrite par une femme, à notre connaissance<sup>1</sup>. Ce fait en soi garantit que l'œuvre a été beaucoup étudiée, et qu'elle offre un aperçu de la façon dont une femme de lettres décrivait le monde.

L'autre raison pour laquelle le recueil de Marie de France est important, du point de vue littéraire, réside dans le génie dans son œuvre : le manuscrit mentionné précédemment contient un prologue qui s'ouvre avec les mots suivants : « *Ki Deus a duné esciënce / E de parler bon' eloquence / Ne s'en deit taisir ne celer, / Ainz se deit volunters mustrer*<sup>2</sup> ». Par ces mots, Marie de France donne au lecteur, sous la forme d'un conseil, la raison pour laquelle elle a écrit les lais. Elle est elle-même douée d'intelligence et d'éloquence et elle n'a donc aucune raison de se taire. Le prologue sert alors à exposer tous les détails dont Marie de France a besoin pour intriguer son lecteur, sans jamais en dire trop cependant.

Marie de France présente au roi Henri II Plantagenêt, un travail de traduction des lais celtiques qu'elle a beaucoup entendus et dans lesquels sont contées des aventures. Les lais, qui sont les aventures du peuple celte des îles britanniques peuvent désormais être lus dans la langue vernaculaire de la Noblesse. Marie de France nous y invite d'ailleurs : « *Ore oëz le comencement* !<sup>3</sup> ». Si l'épilogue, qui est très bref, n'est pas suffisamment attrayant pour poursuivre la lecture, la promesse d'une traduction de 12 histoires en vers devrait suffire. Or, Marie de France tient ses promesses.

---

<sup>1</sup> L'autrice dit s'appeler Marie, donc on présume son genre féminin.

<sup>2</sup> MARIE de France, WALTER, Philip, *Lais, édition bilingue et traduction de Philippe Walter*, Paris, Gallimard Éducation, 2000, pp. 31-32, « Celui à qui Dieu a donné l'intelligence et une bonne éloquence, ne doit ni se taire, ni la cacher, mais il se doit de la montrer volontiers. », « Prologue » l. 1-4. La traduction de l'anglo-normand est réalisée par Philippe Walter, de même que les traductions de l'anglo-normand qui suivront.

<sup>3</sup> MARIE de France, WALTER, Philip, *Op. cit.*, p. 35 « Maintenant, écoutez le commencement. », « Prologue », l. 56.

Nous qualifions, un peu plus haut, la langue dans laquelle elle écrit de « langue vernaculaire de la Noblesse », ce qui implique déjà que la Noblesse et le Tiers État utilisent des langues différentes au Moyen Âge central. L'Angleterre du Moyen Âge central est en effet considérée comme une société multilingue. Le manuscrit Harley 978 est d'ailleurs lui-même trilingue ; les lais de Marie de France appartiennent à la partie anglo-normande du manuscrit. On y trouve aussi un traité en latin sur les parents du saint Thomas Beckett avec une traduction en ancien français et une compilation de chansons dont « *Sumer is icumen in* », en moyen anglais, est le plus connu.

Les langues de ce manuscrit reflètent la société à laquelle elles appartiennent ; le latin, l'anglo-normand (le français d'Angleterre) et le moyen anglais sont respectivement la langue du Clergé, de la Noblesse et du Tiers État. Les langues celtiques et scandinaves sont aussi parlées, dans certaines régions, par des minorités<sup>4</sup>, mais le faible nombre de sources écrites dans ces langues en lien avec les présentes recherches fait qu'elles ne seront pas discutées ici ; il en va de même pour le latin. Comme l'anglo-normand, le moyen anglais a aussi été utilisé pour écrire des lais. Ces lais sont, en général, écrits anonymement sauf pour un, le lai de « Sir Launfal » par Thomas Chestre écrit vers la fin du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>.

L'existence des lais en moyen anglais à côté de leurs équivalents en anglo-normand soulève déjà des questions. Quel est le dénominateur commun entre tous les lais ? Les *lais* de Marie de France sont uniformes : il s'agit de vers octosyllabiques en rime plate, mais les lais en moyen anglais ne suivent pas toujours cette forme. Les rimes de « Sir Launfal », par exemple, suivent le schéma : [A A B C C B], et les vers ne sont pas octosyllabiques.

Peut-être l'origine du mot *lai* peut-elle nous rapprocher alors du dénominateur commun de ces textes ? Le mot, en ancien provençal, signifie chant ou mélodie<sup>6</sup>, d'après un probable emprunt à une langue celtique, où il correspond au mot irlandais moderne « *laid* », qui signifie chant des oiseaux, chanson ou poème<sup>7</sup>. La relation entre les lais et la musique n'est pas cachée car on retrouve, dans la plupart des lais, des références à la musique, au chant et à la harpe. Il semble même que cette relation l'emporte sur le fait que les lais sont des traductions des histoires

---

<sup>4</sup> KINOSHITA, Sharon, et McCracken, Peggy, *Marie de France: A Critical Companion*, vol. 24, Cambridge, Boydell & Brewer, 2012. p. 6-7.

<sup>5</sup> LASKAYA, Anne, et SALISBURY, Eve, *The Middle English Breton Lays*, Kalamazoo, Western Michigan University, 1995, p. 201.

<sup>6</sup> MARIE de France, WALTER, Philip, *Op. cit.*, p. 9.

<sup>7</sup> Académie française, « Lai », *Dictionnaire de l'Académie française*, consulté le 19 octobre 2024, <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9L0102>.

celtiques : le lai de « Sir Launfal », par exemple, n'est pas une traduction directe d'une histoire en langue celtique, mais il fait bien référence à la musique.

Pourtant, ce premier dénominateur commun ne nous suffit pas entièrement. La solution est en fait bien plus évidente encore : les lais s'autoproclament comme tels. Chaque lai que l'on connaît contient le mot *lai* pour se définir comme tel. Par ricochet, une histoire qui imite donc un lai préexistant, comme c'est le cas pour « Sir Launfal », doit aussi être considérée comme un lai. C'est la définition sur laquelle s'appuie ce travail.

Cela étant établi, certains aspects du genre ressortent, qui méritent qu'on s'y attarde. Quand on se focalise sur les *lais* de Marie de France dont on possède aussi une version en moyen anglais, on obtient une courte liste de titres : « Le Fresne » et « Lay le Freine », « Lanval », « Sir Launfal » et « Sir Landevale ». Ce dernier, étant la première traduction de « Lanval » en moyen anglais qui nous reste, daté de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, fonctionne comme transition entre les deux autres versions en ayant inspiré Thomas Chestre. « Sir Launfal » tire aussi son inspiration du lai de « Graelent », qui est écrit en ancien français<sup>8</sup>. Les langues de ces récits étant, comme on vient de le voir, liées chacune à une classe sociale, elles permettent donc de cibler un public : les lais de Marie de France, par exemple, ont été écrits pour un public noble. On peut donc supposer que la langue qui y est employée influence certains éléments des lais, et qu'une comparaison des différentes versions de certains lais puisse alors mettre en évidence les traces de la société hiérarchique et multilingue qu'est l'Angleterre du Moyen Âge central.

C'est ce à quoi s'attache ce travail. Une analyse sociolinguistique de la société Anglaise au Moyen Âge central fournira le contexte linguistique à la comparaison entre les lais de Marie de France et ses équivalents en moyen anglais. La comparaison des lais se concentrera sur trois thèmes qui reflètent les différences supposées entre les publics visés, mais aussi entre les écrivains eux-mêmes. D'une part, Marie de France, une femme érudite qui écrivait pour un public aristocratique et dont l'objectif principal était de préserver les chants celtiques en les traduisant en langue vernaculaire, de l'autre, les lais anglais, imitations de leurs sources françaises, influencées et réécrites pour un public populaire. Les thèmes sont donc : L'amour courtois, le féminisme dans la société féodale et patriarcale, et la description de la Noblesse dans les lais de « Lanval » et « Sir Launfal ». Si le présent travail se concentre sur ces deux lais uniquement, c'est parce que leur richesse permet déjà une analyse profonde de la société de l'Angleterre du Moyen Âge central ;

---

<sup>8</sup> LASKAYA, Anne, et SALISBURY, Eve, *Op. cit.*, p. 201.

nous avons donc privilégié une lecture précise de ces deux lais, plutôt que l'analyse rapide d'un plus grand nombre de textes.

Nous présupposons que les lais en anglais montreront un point de vue différent sur les choses dont le peuple est plus éloigné, comme la cour, tandis que les lais de Marie de France auront probablement un point de vue différent sur la place des femmes dans l'intrigue et dans la société. C'est sur cette différence de point de vue que le présent travail se focalise, afin de répondre à la question suivante : comment le contenu des lais reflète-t-il la perception de l'écrivain sur le monde et sur son public, en fonction de la langue dans laquelle il est écrit ?

Pour répondre à cette question on analyse et compare donc les lais de « Lanval » et « Sir Launfal », en adossant notre analyse aux recherches précédemment effectuées sur chacun de ces lais. Mais, avant cette analyse, il nous faudra offrir une description sociolinguistique de l'Angleterre au Moyen Âge Central pour donner un contexte aux lais, de sorte que non seulement l'œuvre littéraire, mais aussi le milieu des poètes et de leurs publics puissent être étudiés. En combinant l'analyse, la comparaison et le contexte sociolinguistique, on se rapproche d'une compréhension des différences entre « Lanval » et « Sir Launfal » et de ce que ces dernières reflètent de la société dont elles sont le produit.

## **Chapitre I : La situation sociolinguistique en Angleterre au Moyen Âge central**

L'île de Grande-Bretagne a eu un riche passé linguistique. Les langues celtiques, germaniques et romanes y coexistent au Moyen Âge central. Comme on l'observe souvent dans les sociétés multilingues, le rapport entre les langues est complexe, au niveau du peuple, des différentes classes sociales et de l'individu. Bien qu'une langue soit davantage utilisée entre les personnes d'une même classe sociale ou d'une même profession, il arrive souvent qu'une grande partie de la population connaisse plusieurs de ces langues, ce qui permet de fonctionner dans la société. Ainsi, même l'individu est confronté quotidiennement à plusieurs langues dans différentes situations.

Les *lais* de Marie de France en ancien français et les lais en moyen anglais proviennent de la même île et de la même période historique. Tous ces lais sont donc le produit de la même société, à la différence près qu'ils ne partagent pas la même langue d'expression. Pour qu'il soit clair que les lais dont nous parlons proviennent de différentes couches de cette société, il est nécessaire de montrer la relation entre ces langues et ceux qui les parlent. Pour cela, il faut tout d'abord parler de l'anglo-normand car c'est une langue qui doit faire face à un problème d'image dans le domaine

scientifique. Après avoir établi l'étiquette linguistique que nous pouvons donner à la langue, nous pouvons examiner quelle partie de la population anglaise comprenait quelle langue, de sorte que le public visé et l'environnement des écrivains des différents lais puissent servir de contexte à l'analyse comparative du chapitre 2.

### **L'anglo-normand, une langue à part, un dialecte ou du français corrompu ?**

Pour comprendre le rôle de l'anglo-normand en l'Angleterre du Moyen Âge central, il faut avant tout, définir ce qu'il recouvre. L'anglo-normand est-il une variante du français continental, un dialecte, une vraie langue indépendante ou s'agit-il d'un français corrompu ?

Une des sources les plus riches sur les langues parlées en Grande-Bretagne au Moyen Âge central est l'ouvrage : *Language and Culture in Medieval Britain* édité notamment par Jocelyn Wogan-Browne, et publié en 2013<sup>9</sup>. Wogan-Browne ouvre l'ouvrage par une présentation générale de la langue anglo-normande qu'elle désigne sous le terme de « français d'Angleterre<sup>10</sup> ». La raison pour laquelle elle préfère cette dénomination est liée à son point de vue sociolinguistique. Le français d'Angleterre recouvre en effet la francophonie de Grande-Bretagne dans son ensemble sans faire la distinction entre l'anglo-normand et l'anglo-français, qui est utilisée pour parler des œuvres littéraires qui sont écrites en France et importées en Angleterre. Cette distinction est née d'une discussion de longue haleine sur le statut de l'anglo-normand en tant que langue.

David Trotter énumère, dans son article sur l'anglo-normand comme une variété de français isolée ou bien comme variété insulaire<sup>11</sup>, plusieurs hypothèses sur le statut de l'anglo-normand, notamment celle de Charles Bruneau en 1955<sup>12</sup> et celle de Gaston Paris et Alphonse Bos en 1881<sup>13</sup>. Trotter cite Bruneau en affirmant que l'Anglo-normand serait « une langue à part »<sup>14</sup>. C'est une déclaration sur le statut de la langue qui semble créer une distance entre le français de France et le français d'Angleterre. Trotter réfute la déclaration de Bruneau : il faudrait que l'anglo-normand ait une grammaire, syntaxe et une phonologie à part pour être une 'langue à part' ce qui n'est pas le

---

<sup>9</sup> WOGAN-BROWNE, Jocelyn (dir.), *Language and Culture in Medieval Britain: The French of England, c.1100–c.1500*, York, Boydell & Brewer, 2009.

<sup>10</sup> WOGAN-BROWNE, Jocelyn, « General Introduction: What's in a Name: The 'French' of 'England' », dans WOGAN-BROWNE, Jocelyn (dir.), *Op. cit.*, pp. 1-14, p. 1.

<sup>11</sup> TROTTER, David, « L'Anglo-normand : Variété Insulaire ou Variété Isolée ? », *Médiévales*, no. 45, 2003, pp. 43-54, p. 43-44.

<sup>12</sup> BRUNEAU, Charles, G. E. M., *Petite histoire de la langue française*, Paris, Colin, 1961, p. 39.

<sup>13</sup> BERNEVILLE, Guillaume, de, *La vie de saint Gilles : poème du XIIIe siècle, publiée d'après le manuscrit unique de Florence par Gaston Paris et Alphonse Bos*, Paris, Firmin Didot, 1881, p. 35.

<sup>14</sup> TROTTER, David, *Art. cit.*, p.44.

cas. Il cite les ouvrages des spécialistes de dialectes en ancien français : A. Dees et M. Pfister<sup>15</sup> pour renforcer l'argument en expliquant que ce n'est qu'au XIV<sup>e</sup> siècle que le processus de standardisation de la langue française a commencé. Selon Trotter, il n'est pas possible de savoir si les gens au Moyen Âge considéraient déjà l'anglo-normand comme une langue à part, puisqu'il n'y avait pas de français standard auquel le comparer.

La perspective de Paris et Bos est citée pour montrer un point de vue plus ancien qui est probablement vraiment représentatif de son époque. Paris et Bos affirment que l'anglo-normand n'est, à leurs yeux, qu'une manière imparfaite de parler le français<sup>16</sup>. Trotter déduit de cette déclaration que, au XIV<sup>e</sup> siècle, l'anglo-normand n'était même pas considéré comme un dialecte mais plutôt comme du mauvais français. Trotter ne mentionne pas que Paris et Bos s'appuient eux-mêmes sur une tradition qui remonte au Moyen Âge. D'après Paris et Bos, les locuteurs de l'anglo-normand avaient conscience que leur manière de parler était considérée comme imparfaite et ils essayaient de l'améliorer et de reprendre leurs enfants. Paris et Bos avancent l'argument qu'on ne retrouve guère de traces de l'anglo-normand dans les œuvres de Guillaume de Berneville et de Wace, ce qui prouverait que les poètes de l'époque utilisaient le français de France<sup>17</sup>. La tradition précédemment mentionnée et décrite par Trotter est celle du mépris explicitement exprimé pour la langue anglo-normande.

Une autre riche source d'information sur l'anglo-normand est le livre *Anglo-Norman: New Themes, New Contexts* par Richard Ingham. Dans son introduction, Ingham confirme que, bien que l'anglo-normand fût largement répandu en Angleterre, on s'en moquait le qualifiant de mauvais français d'Angleterre<sup>18</sup>. Il poursuit en affirmant qu'on ne sait pas exactement comment il se fait qu'une langue qui était si largement parlée et surtout utilisée dans des situations importantes ait pu avoir une si mauvaise image<sup>19</sup>. Néanmoins, Trotter propose une explication ; il s'appuie sur le topos littéraire de la « fausse modestie » pour expliquer d'où vient probablement cette image. On retrouve dans les œuvres de l'époque, des commentaires métalinguistiques qui semblent dévaluer la langue anglo-normande en l'appelant par exemple « *faus franceis de l'Engleterre* »

---

<sup>15</sup> *Ibid.*

<sup>16</sup> BERNEVILLE, Guillaume, *Op. cit.*, p.35.

<sup>17</sup> *Ibid.*

<sup>18</sup> INGHAM, Richard, « Anglo-Norman: New Themes, New Contexts », dans INGHAM, Richard (dir.), *The Anglo-Norman Language and Its Contexts*, York, Boydell & Brewer, 2010, pp.1-7 p.1.

<sup>19</sup> *Ibid.*

dans l'œuvre *Vie d'Édouard le Confesseur*<sup>20</sup>. Dans ce cas, c'est l'auteur lui-même qui écrit cela à propos de sa propre langue. Le français, décrit comme tel, n'est en fait pas de mauvaise qualité, il n'est pas même anglicisé<sup>21</sup> ce qui nous amène à soupçonner une fausse modestie. Ceux qui utiliseraient ce topos montreraient leur pudeur en reconnaissant ouvertement que leur langue est considérée comme inférieure, et ce malgré la qualité de la langue employée, comme nous le verrons ci-dessous<sup>22</sup>.

En outre, les auteurs qui font preuve d'une telle modestie indiquent en fait qu'ils sont parfaitement conscients du fait que le français parlé en Angleterre et le français de France (probablement la forme écrite de celui-ci) diffèrent l'un de l'autre. Ils se trouvent probablement dans une position privilégiée qui leur permettait de faire cette distinction, une position que beaucoup de leurs compatriotes n'avaient simplement pas. En signalant qu'ils ont conscience de la distinction entre les deux variants de français et, en choisissant le français de France, qui est tenu en plus haute estime, ils prouvent leur érudition. Cela affecte la perception de l'anglo-normand de nos jours quand, par exemple, des chercheurs modernes considèrent *de facto*, et sur la seule foi de l'auteur, que la langue est d'une mauvaise qualité, sans vérification.

Il reste encore à confirmer que cette fausse modestie est vraiment à la base de la dévaluation de l'anglo-normand, mais le fait qu'elle soit notablement présente dans les sources scientifiques est à nouveau souligné par Trotter. Ce faisant, ce dernier réagit durement au travail de la défunte chercheuse Mildred Katharine Pope<sup>23</sup>. Selon Trotter, le mépris pour la langue a en effet été maintenu par les chercheurs qui la traitent différemment du français continental. En ne distinguant pas les textes anglo-normands de moindre qualité littéraire, comme ceux relatifs au commerce ou au droit, de ceux ayant une plus grande richesse littéraire, et en comparant souvent ces textes administratifs modestes à des œuvres littéraires d'excellence en français continental, certains érudits modernes perpétuent l'image, déjà répandue au Moyen Âge, d'un « mauvais français » utilisé en Angleterre.<sup>24</sup> La fausse dichotomie entre le bon français continental et le mauvais

---

<sup>20</sup> TROTTER, David, *Art. cit.*, p. 47.

<sup>21</sup> Ibid.

<sup>22</sup> INGHAM, Richard, « The Persistence of Anglo-Norman 1230–1362: A Linguistic Perspective. », dans WOGAN-BROWNE, Jocelyn (dir.), *Op. cit.*, pp. 44-54, pp.52-53.

<sup>23</sup> POPE, Mildred, K., *From Latin to Modern French with Especial Consideration of Anglo-Norman: Phonology and Morphology*, Manchester, Manchester University Press, 1934.

<sup>24</sup> TROTTER, David, *Art. cit.*, p.49.

français insulaire doit être dépassée, d'après Trotter, pour que l'anglo-normand soit enfin reconnu à sa juste valeur.

Trotter explique également que, malgré ce qu'on croit généralement, l'anglo-normand n'est pas une langue isolée. La preuve étant que le français sert au contact que les Anglais entretiennent avec le continent et qu'il est la deuxième langue du peuple Anglais. De plus, le français devient, à cette époque, la langue de la culture, du commerce et du droit en remplaçant le latin qui est en déclin<sup>25</sup>. Trotter tire finalement la conclusion que l'anglo-normand devrait être considéré comme une variété insulaire du français. Elle est donc insulaire, mais pas isolée.

Cette conclusion est conforme à d'autres études sur l'anglo-normand, comme le troisième chapitre du livre de Wogan-Browne, rédigé par Ingham, dans lequel ce dernier analyse le lexique et la grammaire de l'anglo-normand pour déterminer si la langue a évolué de la même façon que le français continental. Ce chapitre sert aussi à déboulonner la mauvaise image de l'anglo-normand mais avec une prudence académique. Ingham mentionne encore une fois l'œuvre de Pope aussi celle de Douglas A. Kibee. Ces chercheurs s'accordent à dire que le français en Angleterre, surtout après 1230-1250, soit environ une génération après la perte de la Normandie par la Noblesse anglaise en 1204, n'était qu'une langue morte qu'on apprenait mal et qu'on ne parlait plus comme une langue maternelle<sup>26</sup>. L'argumentation est largement basée sur le fait qu'on connaît des exemples de scribes continentaux ayant corrigé la grammaire des textes en Anglo-normand ; spécifiquement « *à les* au lieu de *aux* », « *de les* au lieu de *des* » et « *que* et *qui* qui sont confondus ». Ingham n'est pas d'accord avec l'hypothèse commune selon laquelle ces erreurs suffissent à faire passer la langue pour une langue morte mal enseignée et, pour démontrer son point de vue, il analyse l'évolution de certaines qualités syntaxiques de l'anglo-normand qui, selon lui, connaissent un changement similaire à celui du français continental de la même époque.<sup>27</sup> Est-ce qu'on peut en tirer la conclusion que Pope a tort et qu'Ingham a déboulonné son hypothèse ?

Pas nécessairement : Pope et Kibee se basent sur des fautes morphologiques et phonologiques alors qu'Ingham se focalise sur les évolutions syntaxiques. La présence de l'un n'exclut pas l'autre. Ingham complète son argument. Dans le deuxième chapitre de son livre, mentionné précédemment, il montre que l'anglo-normand est une « *contact variety* », autrement

---

<sup>25</sup> *Ibid.*, p.45.

<sup>26</sup> INGHAM, Richard, « The Persistence of Anglo-Norman 1230–1362: A Linguistic Perspective. », dans WOGAN-BROWNE, Jocelyn (dir.), *Op. cit.*, pp. 44-54, pp.44-45.

<sup>27</sup> *Ibid.*, pp.52-53.

dit une langue qui a été modifiée suffisamment par une autre langue pour en être considérée comme une variante de celle-ci. Ingham affirme que l'anglo-normand, ainsi que le moyen anglais, en sont des exemples. Les aspects grammaticaux qui sont considérés comme fautifs par les chercheurs comme Pope deviennent explicables quand on considère le fait que les deux langues ont exercé une influence l'une sur l'autre<sup>28</sup>. Normalement en observant l'interférence linguistique, le *substrat*, autrement dit la langue de base et d'un bas statut social, parlée par la plupart de la population, est influencée par le *superstrat*, la langue prestigieuse qui est parlée par un groupe de personnes ayant un statut social élevé. Dans le cas de l'anglo-normand, cela a pu être le cas lorsque la langue a été introduite après la bataille de Hastings en 1066.

Quand deux langues existent simultanément et qu'elles ont le même statut social, dont la Belgique moderne est un exemple, les deux langues se modifient mutuellement et on parle des *adstrats*. C'est peut-être aussi le cas de l'anglo-normand et du moyen anglais. On pourrait s'attendre à ce que le moyen anglais soit influencé par l'Anglo-normand, parce qu'il était le substrat et que, depuis que le statut des deux langues s'est égalisé, celles-ci ont commencé à s'influencer mutuellement comme des adstrats.

Le débat sur le statut de l'anglo-normand en tant que langue est marqué par des points de vue sur la sociolinguistique qui divergent au fil du temps. La longue tradition de dévaluation de la langue a marqué la conception qu'on s'en fait jusqu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Nos connaissances en sociolinguistiques ont évolué et, avec elles, notre perspective sur l'anglo-normand. Aujourd'hui, les langues ne sont pas jugées en fonction d'une valeur attribuée ou de leur écart par rapport à une norme. Nous l'avons démontré précédemment, il est parfois nécessaire d'utiliser d'autres termes pour désigner cette même langue car le nom d'anglo-normand a connu des préjugés défavorables.

Trotter a effectué de nombreuses recherches pour corriger les points de vue anciens et souvent injustes de chercheurs tels que Pope, Bruneau et Paris. L'anglo-normand n'est désormais plus considéré comme une mauvaise façon de parler le français. Ingham s'est appuyé sur ces travaux et a démontré, preuves syntaxiques à l'appui, que l'anglo-normand est plus qu'une langue morte dans le contexte de notre étude. Cette langue, et certains de ses aspects, a évolué en même temps que le français continental tandis que d'autres de ses aspects nous montrent qu'elle semble en même temps reprendre des influences du moyen anglais. Ces preuves étant convaincantes, nous

---

<sup>28</sup> INGHAM, Richard, « Later Anglo-Norman as a Contact Variety of French? », dans INGHAM, Richard (dir.), *Op. cit.*, pp.8-25, p. 22.

pouvons raisonnablement supposer que l'anglo-normand est une langue vivante au XI<sup>e</sup> siècle et jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle. Il s'agit donc d'une langue appartenant à un continuum dialectal qui s'étend à cette époque au nord de la France, au sud des Pays-Bas et à la Grande-Bretagne, mais qui a néanmoins un caractère propre. Pour le présent travail, cela signifie non seulement que les textes en anglo-normand ne doivent pas être directement valorisés par la langue utilisée, mais aussi qu'une partie du peuple anglais du Moyen Âge central aurait été en mesure de comprendre la langue utilisée par Marie de France, mais c'est quelle partie exactement ?

### **Qui parle quoi ?**

Ayant établi que l'anglo-normand était une langue vivante en Angleterre de 1066 jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle, il faudra montrer quelle langue est parlée dans quels milieux sociaux ou professionnels. En effet, les lais de Marie de France et les lais en moyen anglais ne peuvent être abordés sans contexte si l'on veut procéder à l'analyse comparative. Car les langues dans lesquelles nos lais sont écrits semblent utilisées dans des situations différentes en Grande-Bretagne au cours du Moyen-Âge central. Si on veut savoir si ces différentes langues peuvent expliquer les différences entre les corpus, il faut comprendre comment les langues étaient liées à la société et comment leur fonction, leur statut et leur utilisation ont changé au fil du temps.

Les recherches de Serge Lusignan sur les aspects sociaux des changements linguistiques en Angleterre aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles montrent, entre autres, la similarité des situations linguistiques entre la Flandre et l'Angleterre ; deux régions où le français et les langues germaniques sont utilisés simultanément<sup>29</sup>. Lusignan note qu'avant 1066, l'Angleterre est déjà une société multilingue avec les influences anglo-saxonnes, scandinaves et le substrat celtique originaire de l'île. En outre, le latin est déjà la langue du Clergé mais elle n'est la langue maternelle de personne<sup>30</sup>. Le français, introduit après la bataille de Hastings, a pris immédiatement son statut comme langue de la Noblesse, principalement parce que les familles royales sont alors toutes francophones. Dès l'année 1066 et jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle, soit les rois d'Angleterre sont Normands, soit leurs mères sont francophones, à l'exception d'Henri IV<sup>31</sup>.

Selon une estimation, l'Angleterre compte un million et demi d'habitants avant 1066, tandis que le nombre de nouveaux seigneurs venus de France s'élève, avec leur entourage, à

---

<sup>29</sup> LUSIGNAN, Serge, « French Language in Contact with English: Social Context and Linguistic Change (Mid-13th–14th Centuries). » dans WOGAN-BROWNE, Jocelyn (dir.), *Op. cit.*, pp. 19–30, p. 19.

<sup>30</sup> *Ibid.*

<sup>31</sup> *Ibid.*

environ 60 000 personnes<sup>32</sup>. Ces estimations montrent qu'environ 3 % de la population appartient à la Noblesse française immigrée au XII<sup>e</sup> siècle. Quant au Clergé, le français est, à l'époque, reconnu comme l'autre langue de l'église, à côté du latin. Son utilisation est autorisée pour ceux qui maîtrisent mal le latin, et on trouve même des exemples de l'usage du français par les religieux au XIII<sup>e</sup> siècle dans leurs sermons, pour les rendre attrayants<sup>33</sup>. Le problème n'est donc pas de confirmer si la Noblesse et le Clergé en Angleterre au Moyen Âge central sont francophones, c'est de découvrir l'état de la francophonie du Tiers État.

Le corpus choisi par Lusignan pour montrer les aspects sociaux des changements linguistiques en Angleterre aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, consiste en des fichiers administratifs juridiques et issus de l'administration royale en français. Pourtant, comme Lusignan l'admet lui-même, ces textes peuvent seulement prouver que le français a un impact sur le Tiers État ; ils ne permettent pas de savoir combien d'entre cette population comprend ou lit le français.

Ce que le corpus de Lusignan montre, en fait, c'est ce qu'exprime magnifiquement cette citation de l'article de Crépin : « Le vocabulaire français s'est imposé là où la technique française s'imposait<sup>34</sup>. » Le système judiciaire peut être vu comme une extension du pouvoir de la Noblesse qui est, en ce cas, francophone. Les actes définitifs sont cependant rédigés en latin et les interrogatoires sont souvent faits en anglais<sup>35</sup>. En outre, le français juridique de ce temps est fortement codifié, tout comme le latin. Puisque le premier manuel de droit rédigé en anglais ne paraît qu'au XVI<sup>e</sup> siècle, on peut en déduire que le système judiciaire en Angleterre a été francophone au Moyen Âge central<sup>36</sup>. Selon Crépin, il existe aussi des exemples du monde maritime où, dans les registres portuaires en latin ou français, les termes techniques sont utilisés dans d'autres langues, ce qui est un exemple d'*alternance codique*<sup>37</sup>. L'*alternance codique* sert à décrire le phénomène dans lequel un individu passe rapidement d'une langue (ou plus) à l'autre. Cette alternance est un signe du plurilinguisme.

Pour se focaliser sur la francophonie du Tiers État, il faut donc trouver une autre méthode.

---

<sup>32</sup> Ces chiffres ne sont que des estimations d'Ordéric Vital, historien du XII<sup>e</sup> siècle qui donnent une idée de l'afflux d'immigrants nobles. CREPIN, André, « Quand les Anglais parlaient français », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, no. 4, 2004, pp.1569-1588, p.1571.

<sup>33</sup> *Ibid.*, p. 1572.

<sup>34</sup> *Ibid.*, p.1573.

<sup>35</sup> *Ibid.*

<sup>36</sup> *Ibid.*

<sup>37</sup> *Ibid.*, p. 1574.

C'est encore Trotter qui nous la fournit. Dans un chapitre du livre de Wogan-Browne, il se concentre sur l'administration de l'entretien des ponts en Angleterre<sup>38</sup>.

Les ponts aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles en Angleterre sont du ressort de la municipalité. La Noblesse ne s'en préoccupe pas et sa langue n'influence pas les documents dans lesquels l'entretien a été effectué. Les documents, rédigés en latin et en français, sont au service de la municipalité et des artisans qui assurent l'entretien de ces structures, ce qui rend ces documents éminemment propices à l'examen de leur langue. Les ponts utilisés pour la recherche se trouvent à Exeter, Rochester et Leicester. Or, les recherches de Trotter montrent que des mots anglais sont souvent utilisés dans les textes latins et français. Dans certains textes, on remarque également que les mots en langue vernaculaire, anglaise ou française, sont précédés de l'article « le », comme s'il s'agissait d'une indication que le latin allait être interrompu<sup>39</sup>. Il s'agit probablement à nouveau d'*alternance codique*. Trotter n'explique pas avec certitude quelle en est la raison, mais il propose que le scribe utilise les mots en anglais et français dans le latin et les mots en anglais dans les textes en français, consciemment ou inconsciemment, pour indiquer les mots que les artisans ne connaissent pas ou n'utilisent pas en latin<sup>40</sup>. Trotter arrive à cette solution en rejetant l'hypothèse selon laquelle l'alternance codique a lieu quand on inclut, dans sa propre langue, le lexème d'une langue de prestige, car le lexème emprunté dans ce cas vient de l'anglais. Trotter rejette aussi la possibilité que l'alternance codique soit nécessaire dans cette situation car les mots en anglais dans le texte en français peuvent tous être traduits en anglo-normand<sup>41</sup>. Une solution que Trotter ne propose pas est la possibilité que les scribes, dont le travail consiste principalement à écrire et qui ne peuvent donc pas toujours s'intéresser aux termes de construction, ont simplement utilisé l'anglais des artisans pour les termes qu'ils ne connaissent eux-mêmes pas en latin ou en anglo-normand. Cette proposition devient encore plus plausible si on considère la période de déclin que connaît la francophonie en Angleterre.

L'article de Crépin précédemment mentionné porte sur l'ensemble de la francophonie en Angleterre à travers les âges, donc aussi sur son déclin. Crépin condense trois causes principales de ce déclin : l'émergence d'une classe moyenne, la peste noire et la guerre de Cent Ans.

---

<sup>38</sup> TROTTER, David, « Bridging the Gap: The (Socio)linguistic Evidence of Some Medieval English Bridge Accounts », dans INGHAM, Richard (dir.), *Op. cit.*, pp. 52-62, p.

<sup>39</sup> *Ibid.*, p. 59.

<sup>40</sup> *Ibid.*, p. 57.

<sup>41</sup> *Ibid.*

À cette époque, en Angleterre, il est possible pour le Tiers État de s'enrichir par le commerce. Cela permet l'émergence d'une classe moyenne aisée qui peut même devenir noble par alliance. Ces personnes estimées continuent à parler la langue du peuple, le substrat, et c'est ainsi que l'anglais se répand au sein de la bourgeoisie et de la Noblesse aisées. La peste noire qui sévit en Europe entraîne quant à elle la mort d'une grande partie de la population. Les paysans qui y survivent exigent des salaires élevés pour leurs produits. La Noblesse tente d'y mettre un terme, mais en vain. Les paysans anglophones triomphent des dirigeants francophones qu'ils méprisent, et le prestige de l'anglais remonte parmi le peuple. Enfin, la guerre de Cent Ans a stimulé le nationalisme dans les deux camps. En Angleterre, cela a conduit à la reconnaissance officielle de l'anglais comme langue du parlement en 1362. Par conséquent, la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle a vu une augmentation considérable du nombre d'œuvres littéraires en anglais<sup>42</sup>. C'est donc au détriment de l'anglo-normand que l'anglais est finalement redevenu la langue de tout l'empire en Angleterre sauf, bien sûr, dans l'administration judiciaire.

Les trois langues d'Angleterre sont en relation complexe les uns avec les autres. L'usage du latin semble être le plus facile à expliquer : elle est la langue du Clergé, mais n'est la langue maternelle de personne. Ceux qui doivent utiliser le latin le connaissent plus ou moins bien, et ceux qui ne le savent pas utilisent l'anglo-normand. La seconde, le français ancien ou l'anglo-normand, est une langue qui se propage du haut vers le bas de la société. La Noblesse l'a apportée en Angleterre et l'a répandue dans tout le pays en s'y installant en grand nombre, de sorte qu'elle est devenue la langue parlée par tous ceux qui ont affaire à la Noblesse ; elle est en particulier la langue de la justice. Plus bas, la langue s'infiltré également dans la vie en dehors de Londres. Mais l'anglais, qui est marqué au fil du temps par le français par l'adoption de nombreux mots d'emprunt, prête un jargon au scribe qui tient des dossiers bilingues. L'anglo-normand est présent dans toutes les couches de la société, et il est suffisamment persistant pour ne décliner qu'après une épidémie, être supplanté par la bourgeoisie riche et, comme coup de grâce, par le nationalisme anglaise.

La situation sociolinguistique en Angleterre au Moyen Âge central est donc complexe mais cette complexité ne se trouve pas seulement dans le rapport entre les différentes langues parlées. Elle réside aussi dans la façon dont notre compréhension de la linguistique a changé au fil des années. On a classifié l'anglo-normand comme manière fautive de parler français, l'idée s'est probablement propagée involontairement par les érudits médiévaux qui font preuve d'une fausse

---

<sup>42</sup> CREPIN, André, *Art. cit.*, pp.1597-1580.

modestie. Il a fallu beaucoup de temps pour débarrasser la langue de cette stigmatisation persistante mais enfin, le consensus sur l'anglo-normand est qu'il s'agit d'une variante du français qui évolue simultanément au français continental sous certains aspects et s'en écarte dans d'autres.

L'anglo-normand s'est imposé en Angleterre pendant trois siècles comme langue de la Noblesse et, encore plus longuement, comme langue juridique. À travers ces siècles, il a exercé une influence sur toutes les couches de la société : la Noblesse qui le parle comme langue maternelle, le Clergé qui l'utilise quand le latin ne suffit pas, et le Tiers État pour lequel l'anglo-normand est une deuxième langue pour l'administration. Finalement, c'est en grande partie à travers ces derniers que l'anglo-normand est tombé en déclin et c'est la Noblesse qui fait finalement triompher l'anglais. Là où le français cède la place, l'anglais reprend le dessus et devient rapidement la langue dominante de la littérature.

La preuve de la nature fluide de la situation sociolinguistique de la société anglaise au Moyen Âge central porte des implications sur la classification des publics visés et écrivains des lais. La langue anglo-normande n'est donc pas une caractéristique décisive d'un œuvre provenant à et ciblé vers la Noblesse et le moyen anglais n'est pas non plus pour les œuvres du Tiers État. Puisque l'anglo-normand n'était pas seulement la langue de la Noblesse, comme le prouve le fait que son usage se retrouve dans les documents administratifs du peuple, et que le moyen anglais n'était pas seulement la langue du peuple, il semble nécessaire de rejeter les points de vue qui désignent la langue utilisée comme le marqueur du public, ou plutôt de l'étayer par une analyse textuelle. En ne partant pas de la classe sociale à laquelle appartient le poète et son public visé en fonction de la langue dans laquelle les lais sont écrits, mais en utilisant plutôt l'analyse comparative des textes, la compréhension des lais et de la société dont ils sont le produit sera améliorée. C'est à cette fin que, le chapitre suivant servira.

## Chapitre II : Lanval et Launfal

Nous l'avons vu, le genre du lai n'a pas de démarcations claires ; en général, ce sont de courtes histoires d'amour courtois en vers qui se basent sur un passé celtique mystique. Ils font souvent référence à la musique et prétendent faire le récit d'un passé non daté. Le point commun de tous les lais est qu'ils s'autodéfinissent comme lai, et donc qu'ils affirment leur appartenance à ce genre. Il en va de même pour ces trois lais basés l'un sur l'autre : « Lanval », « Sir Landevale » et « Sir Launfal ».

Le premier est la version par Marie de France, qui a été écrite simultanément avec les autres lais aux environs de l'année 1170. Marie de France, qui écrit dans un français continental influencé par l'anglo-normand, dédie ses lais au roi d'Angleterre donc à un public noble et francophone, basé en Angleterre. « Sir Launfal » est écrit par Thomas Chestre vers la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Cette courte histoire s'autodéfinit aussi comme « *lay* ». Bien que ce lai ne soit pas dédié explicitement à quelqu'un, d'après certains chercheurs, comme Spearing<sup>43</sup> et Salisbury et Laskaya<sup>44</sup>, le public visé du lai peut être déduit de sa forme et de la supposition que le moyen anglais est parlé dans un certain environnement social<sup>45</sup>. Le lai « Sir Launfal » n'a qu'une seule version, qui a survécu dans le manuscrit « British Library MS Cotton Caligula A. ii. », qui provient du XV<sup>e</sup> siècle. Le dialecte dans lequel cette version est écrite est probablement celui du Kent, au sud d'Angleterre mais cela ne donne aucune certitude sur l'identité de Thomas Chestre lui-même, dont on ne sait rien d'autre<sup>46</sup>. Thomas Chestre s'est inspiré de quelques autres œuvres, parmi lesquelles deux autres lais : les lais anonymes de « Graelent » et de « Sir Landevale ». Le lai « Sir Landevale » est une adaptation de « Lanval » de Marie de France en moyen anglais daté de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. « Graelent » est un lai en ancien français qui peut être daté de l'année 1170 grâce à sa mention dans la Chanson d'Aspremont<sup>47</sup>.

La comparaison entre les mondes francophone et anglophone d'Angleterre au Moyen Âge central opérée dans le premier chapitre de la présente étude s'étend à ces lais aussi. « Lanval » est écrit en ancien français à une époque où le français est populaire en Angleterre, et « Sir Launfal », en anglais au début de la période pendant laquelle l'anglais gagne en popularité. C'est pourquoi

---

<sup>43</sup> SPEARING, A. C., « Marie de France and Her Middle English Adapters », *Studies in the Age of Chaucer*, vol. 12, 1990, pp. 117-156.

<sup>44</sup> LASKAYA, Anne, et SALISBURY, Eve, *Op. cit.*

<sup>45</sup> *Ibid.*, p.202.

<sup>46</sup> *Ibid.* p. 202-203

<sup>47</sup> GRIMES, Evie M., *The Lays of Desiré, Graelent and Melion*, Londres Slatkine Reprints, 1976. p.1.

tous deux devraient mettre en lumière certains aspects de la culture et de la société qu'ils représentent. Sans aller jusqu'à affirmer que langue et culture sont absolument inséparables l'une de l'autre, ce qui conduirait à penser que, avec le remplacement du français par l'anglais comme langue de la Noblesse, la culture noble aurait totalement changé elle aussi, on peut tout de même s'appuyer sur l'hypothèse du premier chapitre : le français est parlé par une minorité au pouvoir en Angleterre au Moyen Âge central mais il est compris par une grande partie de la société qui parle l'anglo-normand, et l'anglais gagne quant à lui en popularité au moment où le Tiers État acquiert plus de pouvoir et de richesses. En outre, la production de « Sir Launfal » coïncide avec la révolte du Tiers État en 1381 à Essex et Kent<sup>48</sup>. Les lais de « Lanval » et « Sir Launfal » représentent chacun une autre partie de la société anglaise, à deux périodes différentes du point de vue sociolinguistique ; ils sont également écrits l'un par une femme et le second par un homme, ce qui devrait enrichir nos comparaisons.

Dans le présent chapitre, ces deux lais seront comparés à partir de trois thèmes qu'ils renferment, de l'environnement social de leur auteur respectif, et de la situation sociolinguistique en Angleterre au Moyen Âge central. La description de l'amour courtois et des femmes dans ces lais sera le premier des thèmes abordés parce que le caractère uniquement noble de l'amour courtois est attendu à ce qu'il soit affiché différemment par Thomas Chestre et par Marie de France. Le deuxième thème est le féminisme ; comme mentionné ci-dessus, le sexe de l'auteur a un impact sur les lais. Le troisième thème est la description de la Noblesse. En effet, en écrivant pour la Noblesse, Marie de France semble représenter la société noble d'une autre façon que Thomas Chestre, qui écrit pour un public populaire pendant une époque de friction entre la Noblesse et le Tiers État. La comparaison montrera si Thomas Chestre propose alors une réécriture plus critique, moqueuse ou fidèle du lai de Marie de France.

### **L'amour courtois dans « Lanval » et « Sir Launfal »**

L'amour courtois, terme inventé au XIX<sup>e</sup> siècle par G. Paris<sup>49</sup>, en tant que code d'interaction amoureuse caractéristique de la littérature médiévale joue un rôle central dans les œuvres de Marie de France, où il se manifeste à travers des dynamiques de désir, de respect et de vertus chevaleresques. Pourtant, la lecture de l'œuvre de Marie de France fait naître le sentiment qu'elle ne suit pas toujours ce code d'interaction. On attribue parfois ces écarts à son genre féminin, en

---

<sup>48</sup> LASKAYA, Anne, et SALISBURY, Eve, *Op. cit.*, p.203.

<sup>49</sup> KINOSHITA, Sharon, et McCracken, Peggy, *Op. cit.*, p.54.

affirmant que Marie de France promeut une pensée proto féministe, ce qui amène à soupçonner que Thomas Chestre suivrait les règles de l'amour courtois, ce qu'il ne fait pas non plus.

Selon Ji-Hyun Philippa Kim, l'amour courtois est un outil de comparaison imaginé par G. Paris pour analyser le degré de modification des poètes français sur la matière de Bretagne. G. Paris aurait observé une tendance selon laquelle les histoires issues de la tradition celtique montreraient l'amour comme un sentiment naturel et passionné, comme c'est le cas pour l'amour qui naît entre Tristan et Iseut. Lorsque les poètes français se l'approprient, l'amour devient *courtois*, autrement dit codifié et raffiné, comme l'est l'amour entre Lancelot et Guenièvre<sup>50</sup>. G. Paris a, deux ans après avoir inventé le concept d'amour courtois, précisé ce que comprend cette notion : c'est un amour codifié et adultère entre un chevalier qui est un guerrier hardi, et une dame qu'il craint perpétuellement de perdre. La dame se montre injuste, hautaine et capricieuse avec le chevalier, pour qu'il s'améliore en tant que chevalier. Le code contient des règles de conduite entre le chevalier et la dame et vis-à-vis de la société et, ce faisant, il veille à ce que certains sentiments d'amour, considérés comme égoïstes ou sources de péchés, soient néanmoins positifs, parce qu'ils permettent au chevalier de s'améliorer<sup>51</sup>. Cette description de l'amour courtois fonctionne donc comme la base à partir de laquelle G. Paris a tenté de comparer la matière de Bretagne et la poésie française qui en est issue.

La dame, dans une relation courtoise, doit être mariée pour que l'amour soit adultère et, souvent, elle est même l'épouse du roi ou d'une autre personne dont le rang est élevé dans la hiérarchie sociale, de sorte que la dame devient objet de convoitise pour s'élever dans la hiérarchie sociale. En outre, la dame semble devoir montrer une position plus élevée que le chevalier pour pouvoir le dominer dans la narration. Dans l'œuvre de Marie de France, un exemple de l'amour courtois tel qu'il est décrit par G. Paris se trouve dans le lai du « Chèvrefeuille » qui porte sur l'amour entre Tristan et Iseut. Tristan a en effet été banni par le roi Marc de Cornouailles parce qu'il entretient une relation avec son épouse, la reine Iseut. Pendant son exil, il vit dans une anxiété qui le pousse à retourner en Cornouailles. La reine et Tristan se rencontrent alors en secret dans une forêt où la dame explique à Tristan comment se réconcilier avec le roi. C'est pourquoi, Tristan, poussé par la joie, compose le lai du « Chèvrefeuille » avec sa harpe. Tristan entretient donc une

---

<sup>50</sup> KIM, Ji-Hyun P., « 'L'Amour courtois' de Gaston Paris: Une Lecture Décadente du 'Chevalier de la Charrette?' », *The French Review*, vol. 83, no. 3, 2010, pp. 589-606, p.594.

<sup>51</sup> *Ibid.*, p.593.

relation courtoise avec la reine qu'il craint de perdre mais, en se réunissant à nouveau, elle l'aide à se réinstaurer dans la hiérarchie sociale. Or, même si l'amour courtois est une invention qui sert à définir rétroactivement un phénomène littéraire pour appuyer une comparaison entre la source de la matière de Bretagne et la poésie française, il a, dès son invention, été populaire dans les études médiévales<sup>52</sup>.

Selon Sharon Kinoshita et Peggy McCracken, l'amour courtois est entrelacé avec la féodalité<sup>53</sup>. Le caractère didactique de l'amour courtois serait, une préparation au système féodal pour le jeune chevalier. Les deux chercheuses observent une similarité entre l'amour que le chevalier a pour la dame et la loyauté qu'il montre pour son seigneur ou son roi. La place du seigneur est ainsi symboliquement prise par la dame, tandis que le chevalier, qui devient vassal dans ce cas, la traite avec la même dévotion et le même abandon qu'il le fait pour son seigneur. Le seigneur ne condamne parfois pas cette relation adultère, comme on le verra aussi dans le lai de « Lanval »<sup>54</sup>. Cette relation, qui a pour but de former le chevalier à être un bon vassal, porte donc ses fruits pour chaque partie prenante : il permet au roi de disposer d'un vassal dévoué et d'un chevalier bien éduqué, doté des bonnes qualités sociales, tandis que le vassal est autorisé à explorer ses sentiments amoureux tout en ayant la possibilité de devenir la meilleure version de lui-même, la dame peut, de son côté, être adorée et expérimenter, en dehors du mariage, ses sentiments d'autosatisfaction. Néanmoins, l'amour courtois reste un topos littéraire très prolifique compte tenu de sa popularité.

Kinoshita et McCracken notent que Marie de France n'a écrit qu'un seul lai qui suit les règles de l'amour courtois, celui du « Chèvrefeuille ». Quelques autres lais s'en approchent plus ou moins, comme « Yonec » et « Guigemar », où l'amant adultère de la dame n'est cependant pas le vassal de son époux et d'autres lais encore portent sur des relations prémaritales comme « Milun » et « Les dous amanz ». Le lai de « Lanval » appartient au groupe qui montre un amour courtois expérimental avec les lais de comme aussi les lais de « Bisclavret », « Equitan » et « Eliduc »<sup>55</sup>. Lanval est un chevalier de la cour du roi Arthur, qui le traite de manière inégale par rapport aux autres : « *Femmes e tere departi / Par tut fors un ki l'ot servi : / Ceo fu Lanval, ne l'en*

---

<sup>52</sup> *Ibid.*, p.590.

<sup>53</sup> KINOSHITA, Sharon, et McCracken, Peggy, *Op. cit.*, pp.54-55.

<sup>54</sup> *Ibid.*

<sup>55</sup> *Ibid.*

sovient / Ne nul de [s] soens bien ne li tient<sup>56</sup> ». Lanval est négligé financièrement par Arthur, et les autres chevaliers ne prennent pas la parole pour le défendre. Pourtant, il est le chevalier parfait dans tous les sens du terme, ainsi que le montre l'énumération suivante : « *Pur sa valur, pur sa largesce, / Pur sa beauté, pur sa prüesce / L'envioënt tut li plusur*<sup>57</sup> ». Pour cette raison, les autres chevaliers le jalouent. Or, la relation féodale entre vassal et seigneur, repose sur la réciprocité sous forme de dons et de services, le *guerdon*<sup>58</sup>. Lanval, en ne recevant pas son guerdon, n'a plus de moyens financiers, mais ce n'est pas la raison pour laquelle il décide de quitter la cour d'Arthur ; ce sont la solitude et un sentiment d'impuissance qui le motivent réellement.

Comme Tristan, Lanval quitte donc la cour mais, contrairement à Tristan, ce n'est pas la reine qui lui donne la chance de se réinstaurer dans la cour du roi. Lanval est aidé par la dame qu'il rencontre dans la forêt. Celle-ci lui donne ses richesses pour qu'il ne dépende plus du Roi. Lanval, rétabli dans sa fortune, ne se contente cependant pas de vivre comme avant ; il donne avec générosité « *Lanval donout les riches duns, / Lanval aquitout les prisuns, / Lanval vesteit les juggleüers, / Lanval feseit les granz honurs*<sup>59</sup> ». Ici, sa largesse est montrée par Marie de France sous la forme d'une nouvelle énumération.

Il est aussi « *Fiz a rei fu de haut parage*<sup>60</sup> ». Lanval semble donc en passe de concourir avec le roi Arthur. Il faut dire qu'il présentait déjà les qualités d'un bon chevalier et, par la fortune de son amie, il peut maintenant faire preuve d'une générosité dont il n'a jamais bénéficié de la part du roi. En outre, son amie est la plus belle du monde, un titre qui, à l'origine, était réservé à la reine et qui entraînera des frictions plus tard dans le récit. De l'autre côté du triangle courtois, on trouve aussi un déséquilibre. La reine, après avoir perçu que Lanval est devenu riche et généreux, s'avance vers lui pour lui déclarer son amour, mais Lanval répond : « - *Dames, fet il, lessez m'ester ! / Jeo n'ai cure de vus amer*.<sup>61</sup> ». L'épouse du seigneur ne s'intéresse à Lanval qu'après son retour dans la cour, donc après son amélioration par une dame. Elle lui déclare son amour et il la rejette. Les rôles d'Arthur, Lanval et de la reine sont renversés d'une certaine manière : le roi,

---

<sup>56</sup> MARIE de France, WALTER, Philip, *Op. cit.*, p. 167, « Il distribua femmes et terre à tous, sauf à un seul qui l'avait servi. C'était Lanval, il ne se souvint pas de lui et aucun des siens ne défendit sa cause. », « Lanval » l. 17-20.

<sup>57</sup> *Ibid.*, pp. 167, 169 « Pour sa valeur et sa largesse, pour sa beauté et son courage, beaucoup enviaient Lanval », « Lanval » l. 21-23.

<sup>58</sup> KINOSHITA, Sharon, et McCracken, Peggy, *Op. cit.*, pp.54-55.

<sup>59</sup> MARIE de France, WALTER, Philip, *Op. cit.*, p. 179, « Lanval faisait les riches présents, Lanval libérait les prisonniers de leurs dettes, Lanval équipait les jongleurs, Lanval menait la grande vie. », « Lanval », l. 209-212.

<sup>60</sup> *Ibid.*, p. 169, « [Lanval] était fils de roi, de haute naissance, », « Lanval », l. 27.

<sup>61</sup> *Ibid.*, p. 183, « -Dame, répondit-il, laissez-moi tranquille ! Je ne me soucie pas de vous aimer. », « Lanval », l. 269-270.

que Lanval aime, se comporte de manière distante, et il ne tient pas sa promesse de guerdon, ce qui attriste Lanval<sup>62</sup>. Arthur remplit donc le rôle de la reine. La reine déclare quant à elle son amour à Lanval qui la rejette ; elle remplit donc le rôle du chevalier. Lanval, enfin, remplit le rôle du roi en étant généreux et riche, et en se plaçant au plus haut dans la hiérarchie grâce à son amante, qui est plus belle que la reine.

Comme noté par Kinoshita et McCracken, le caractère de l'amour courtois dans « Lanval » pourrait certainement être considéré comme expérimental car il ne suit pas les conventions de l'amour poétique qu'on retrouve dans les œuvres de la matière de Bretagne en langue française de l'époque. L'amour dans la version anglaise de la même histoire, « Sir Launfal », ne suit pas ces conventions non plus mais la façon dont il le fait est différente. Dans le lai de « Sir Launfal », le roi Arthur, a un rôle plus passif comparé au roi Arthur dans le lai de « Lanval ». Au début du lai, le roi n'est pas encore marié. « *Marlyn was Artours counselare ; / He radde hym forto wende / To Kyng Ryon of Irlond, right, / And fette hym ther a lady bright, / Gwennere, hys doughtyr hende*<sup>63</sup> ». Le roi Arthur, sur recommandation de Merlin, se marie avec Guenièvre. Launfal, n'aime pas la reine, parce qu'elle a des amants à n'en plus finir. Il montre très tôt qu'il est moralement opposé à l'adultère mais, dans le poème, il n'est pas clair si Arthur est au courant et s'il désapprouve aussi ce comportement. Contrairement à « Lanval », Arthur n'est pas négligent dans sa relation avec Launfal : « *For hys largesse and hys bounté / The kynges stward made was he*<sup>64</sup> ». Launfal reçoit la reconnaissance qu'il mérite de la part d'Arthur, mais c'est la reine qui le traite injustement : « *Everych knyght sche gaf broche other ryng, / But Sir Launfal sche gaf nothing*<sup>65</sup> ». Comme dans « Lanval », Launfal quitte la cour d'Arthur, mais après que la reine omet de lui donner un cadeau. Le guerdon et la relation réciproque entre Arthur et Launfal ne sont donc pas violés mais la défaveur entre Launfal et la reine est clairement de nature réciproque. Quand Launfal ment en disant à Arthur qu'il souhaite partir parce que son père est mort, Arthur répond : « *Launfal, yf thou wylt fro me wende, / Tak wyth the greet spendyng, / And my suster sones two*<sup>66</sup> ». Le roi est prêt à bien

---

<sup>62</sup> *Ibid.*, p. 169.

<sup>63</sup> LASKAYA, Anne, et SALISBURY, Eve, *Op. cit.*, p. 211, « Merlin était le conseiller d'Arthur ; il lui conseilla d'aller directement chez le roi Ryon d'Irlande et il y emmena une belle dame, Guenièvre sa fille courtoise. », « Sir Launfal », l. 38-41. La traduction du moyen anglais est réalisée par nos soins, de même que les traductions du moyen anglais qui suivront.

<sup>64</sup> *Ibid.*, p. 210, « À cause de sa largesse et sa bonté, il fut nommé intendant du roi », « Sir Launfal », l. 31-32.

<sup>65</sup> *Ibid.*, p. 212, « Chaque chevalier, elle a donné une broche ou un anneau, mais à Lanval, elle n'a rien donné », « Sir Launfal », l. 70-71.

<sup>66</sup> *Ibid.*, « Launfal, si tu veux t'éloigner de moi, emporte avec toi des cadeaux coûteux et les deux fils de ma sœur », « Sir Launfal », l. 80-83.

traiter Launfal et à lui donner ce dont il a besoin parce que leur relation féodale fonctionne comme on s’y attend.

Similairement au lai de « Lanval », la reine fait des avances à Launfal après son retour à la cour. Launfal n'a plus de moyens financiers après son départ de la cour et il maintient les apparences en mentant. Son retour à la cour se fait sur l’invitation du roi pour un festin qui dure 40 jours et, lors de ce festin, la deuxième interaction entre Launfal et Guenièvre a lieu. Celle-ci semble se dérouler de la même façon que l’interaction dans *Lanval*. La reine déclare son amour, Launfal, la rejette en jurant fidélité au roi, la reine l’accuse d’homosexualité et Launfal, pour sauver son honneur, insulte la reine en disant que sa dame à lui, est plus belle qu’elle ne l’est. Le contexte de cette interaction lui confère une autre signification. Launfal est généreux, comme Lanval, du moins avant son départ de la cour d’Arthur et il possède aussi une richesse hyperbolique grâce à sa dame, lors de son retour « *Alysaundre the conquerour; / Ne kyng Artour yn hys most honour; / ne hadde noon scwych jue!*<sup>67</sup> ! ».

Pourtant, on voit deux différences dans l’interaction qui a lieu pendant l’absence de Launfal de la cour, qui n’existent pas dans « Lanval ». Premièrement, Launfal participe à deux tournois qu’il gagne. Le premier, a lieu en son honneur et en celui de sa nouvelle richesse. Launfal vainc un grand nombre de chevaliers avec l’aide de son écuyer, Gyfre<sup>68</sup>. Le second tournoi oppose Launfal et Sir Valentine « *Syr Valentyne was wonder strong ; / Fyftene feet he was longe*<sup>69</sup> ». Launfal parvient à vaincre et à tuer ce géant avec l'aide de Gyfre, et il décide alors de massacrer le public, composé des seigneurs de Lombardie. Cette soif de sang fait apparemment du bien à sa réputation, car c'est la raison pour laquelle le roi Arthur invite Launfal au festin. Launfal se montre donc plus belliqueux et sanguinaire que Lanval. L’autre différence entre « Lanval » et « Launfal » réside dans le comportement de la reine pendant l’absence du héros. Sir Huwe et Sir Jon, les deux neveux d’Arthur, souhaitent quitter Launfal pour retourner à la cour d'Arthur car Launfal ne peut plus subvenir à leurs besoins. Launfal les y autorise à condition qu'ils ne parlent à personne de sa pauvreté. Quand Guenièvre s’enquiert du bien-être de Launfal, les deux chevaliers mentent, en affirmant qu’il se porte bien et qu’il vit dans l'aisance. Le roi est heureux de l’apprendre mais « *The*

---

<sup>67</sup> *Ibid.*, p. 217. « Alexandre le conquérant, ni le roi Arthur dans sa plus grande ostentation, n'ont jamais eu un tel bijou. », « Sir Launfal », l. 274-276.

<sup>68</sup> *Ibid.*, p.222-223, l. 445-489.

<sup>69</sup> *Ibid.*, p. 224, « *Sir Valentine était merveilleusement fort ; et mesurait 15 pieds de haut* », « Sir Launfal », l. 511-512.

*Quene hyt rew well sore, / For sche wold wyth all her myght / That he hadde be bothe day and nyght / In paynys mor and more*<sup>70</sup> ». À aucun moment de l'histoire, jusqu'à la deuxième interaction entre Launfal et la reine, elle ne fait preuve de compassion ou d'intérêt à son égard ce qui fait de son intérêt soudain pendant le festin, un étrange rebondissement dans son comportement. Pourtant, la reine confie à Launfal qu'elle l'aime depuis plus de sept ans<sup>71</sup>. Si l'on compare cette déclaration à son comportement, on constate qu'il s'agit probablement d'un mensonge : sa déclaration d'amour n'est pas tout à fait sincère.

La relation triangulaire entre le roi, la reine et Launfal n'est donc clairement pas un exemple de l'amour courtois comme défini par G. Paris. Marie de France, qui a une connaissance du concept de l'amour courtois comme le montre « Chèvrefeuille », a choisi d'expérimenter avec les relations de pouvoir dans « Lanval » en attribuant à chaque personnage, dans son propre rôle, le rôle d'un autre personnage du triangle. Les frictions qui en résultent sont à l'origine du conflit dans le lai.

En revanche, dans « Sir Launfal », cette modification des rôles n'a pas lieu. Mais l'amour courtois ne s'applique pas pour autant ! La relation entre Arthur et Launfal est équilibrée ; Launfal sert fidèlement le roi et, par guerdon, le roi lui offre des cadeaux, met ses neveux à son service, et lui donne l'honneur d'être son intendance.

La nature expérimentale du triangle amoureux chez Marie de France, garantit que l'amour courtois est toujours reconnaissable dans son lai. Dans le lai de « Sir Launfal » ce triangle n'existe pas car le roi et la reine prennent un rôle différent par rapport à « Lanval ». Launfal le fait aussi mais il reste similaire à Lanval dans son comportement. Cependant, il y a des différences comme soulignées par Myra Stokes dans *The Spirit of Medieval English Popular Romance*. Launfal, contrairement à Lanval, participe à l'étalage de ses nouvelles richesses. Il fait monter sa fortune au village et son nouvel écuyer ainsi que son cheval sont autant de façons de se montrer<sup>72</sup>. Il montre aussi une facette de lui-même en lien avec une masculinité hégémonique, lorsqu'il participe et gagne de multiples tournois, aidé par ses richesses et par Gyfre. Selon Stokes, la séparation stricte entre le monde personnel et public que Marie de France a créé dans « Lanval », n'existe donc pas dans « Sir Launfal »<sup>73</sup>. La dame Tryamour sert, selon Stokes, à maintenir l'identité publique de

---

<sup>70</sup> *Ibid.*, p. 214-215, « La reine le regrettait vivement car elle voulait, de toutes ses forces, qu'il soit, de jour comme de nuit, de plus en plus souffrant. », « Sir Launfal », l. 177-180.

<sup>71</sup> *Ibid.*, p. 228-229, l. 676-677.

<sup>72</sup> STOKES, Myra, « Lanval to Sir Launfal: A Story Becomes Popular », dans PUTTER, Ad, GILBERT, Jane (dir.), *The Spirit of Medieval English Popular Romance*, Londres, Routledge, 2000, pp. 56-77, pp. 63-64.

<sup>73</sup> *Ibid.*

Launfal en tant que chevalier, ce que Launfal continuera à faire même après son départ de la cour d'Arthur en revenant chaque année pour participer au tournoi contre quiconque le défie<sup>74</sup>. Stokes note que Lanval ne rejette pas la reine en disant que son amie est plus belle, comme Launfal le fait, mais il affirme plutôt que son amie a plus de grâce et de bonté sociale<sup>75</sup>. Il ne s'agit pas seulement d'une attaque contre la beauté de la reine, mais contre tout ce que représente sa cour, ce qui est un symptôme de la perte d'allégeance de Lanval à la cour d'Arthur. En effet, le fait que Lanval parte pour ne jamais revenir à la fin du lai est aussi un signe qu'il a trouvé une maîtresse alternative et qu'il ne peut plus vivre à la cour, car il ne peut pas servir deux maîtres<sup>76</sup>. Launfal ne remplit donc pas le rôle du roi dans « Sir Launfal » car il ne perd pas son allégeance au roi au profit de la dame Tryamour qui sert plutôt à restaurer son image chevaleresque.

Launfal reste le chevalier parfait, loyal et combatif. Quant à la reine, elle ne remplit pas non plus le rôle du chevalier ; elle déclare son amour pour Launfal mais elle semble être malhonnête. Ce mensonge ne correspond pas à l'amour que doit éprouver un chevalier, ce qui lui fait craindre en permanence de perdre sa dame. En outre, l'amour courtois conventionnel n'existe pas non plus dans « Sir Launfal » car le triangle amoureux tel qu'imaginé par G. Paris, l'adultère et l'amélioration du chevalier en tant que vassal qui en résulte, ne se réalisent pas.

On peut en tirer la conclusion que ni Thomas Chestre ni Marie de France n'ont eu pour but de s'inscrire dans la tradition de l'amour courtois conventionnel en écrivant ces lais mais, contrairement à Marie de France, Thomas Chestre n'expérimente pas avec ce *topos*, sur lequel il ne montre pas ses connaissances. Cela nous montre que Marie de France écrit ce lai pour un public noble qui connaît aussi bien qu'elle les subtilités de l'amour courtois et qui peut donc apprécier le mode expérimental de l'amour courtois dans « Lanval ». Thomas Chestre n'écrit pas pour un public qui apprécie les subtilités de l'amour courtois. Comme c'est déjà évident de l'avis de Launfal sur l'adultère de la reine et comme nous l'expliquons plus en détail dans chapitre 2.3, l'amour courtois ne semble pas correspondre à la vision du monde de Thomas Chestre.

Une partie de l'amour courtois qui retient notre attention réside dans la position de pouvoir que la dame peut exercer sur son amant dont elle fait un homme meilleur, et qui découle d'une position élevée. Cependant, la manière dont les poètes montrent le pouvoir des femmes peut en

---

<sup>74</sup> *Ibid.*, p. 68.

<sup>75</sup> *Ibid.*

<sup>76</sup> *Ibid.*, pp. 67-68.

dire long sur l'image qu'ils avaient des femmes dans leur société, comme nous allons le voir à présent.

### **Le féminisme dans « Lanval » et « Sir Launfal »**

Marie de France, étant la première femme auteur connue dans la langue française, a été le sujet des recherches autour des *gender studies* et notamment de la question du féminisme au fil du temps. Ainsi, dans son article sur la critique féministe sur Marie de France, Kinoshita décrit trois différentes instances de féminité dans les *Lais* de Marie de France ; elle base alors sa propre analyse sur « Lanval »<sup>77</sup>. Dans un autre article, par Elizabeth Leet, il s'agit de l'objectivation des femmes, de leur autonomisation, et du regard masculin, toujours dans le corpus de Lanval<sup>78</sup>. Cet article fonctionne comme ligne directrice dans ce sous-chapitre, car il contient déjà une comparaison qui nous sera nécessaire pour répondre à la question de savoir en quoi « Lanval » et « Sir Launfal » diffèrent l'un de l'autre sur ce point.

Kinoshita cite aussi trois chercheurs de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Selon le premier, William S. Woods, qui a écrit sur Marie de France en 1950, l'écriture de l'autrice est essentiellement féminine, tel que le montrent le style et les détails de l'œuvre. Quelques-uns de ses arguments penchent sur le fait que Marie de France se focalise sur les tissus et vêtements qu'elle décrit, sur les enfants présents dans l'histoire, mais aussi sur les meubles, tandis que Woods note l'absence de descriptions détaillées des violences de guerre dans un style forcé et excessif. La conclusion qu'il en tire repose sur la conviction que la féminité est un phénomène transhistorique et que la personnalité de l'auteur peut être déduite de son œuvre<sup>79</sup>. Les idées qu'il défend sont déjà débattues en 1950, avec *Le Deuxième sexe* de Simone de Beauvoir ; on peut espérer qu'elles soient devenues obsolètes depuis, notamment avec Derrida et Foucault<sup>80</sup>.

Bien heureusement, Kinoshita ne s'arrête pas à cette référence : elle cite deux chercheurs des années 1980 pour poursuivre son article : Jean-Charles Huchet et Michelle Freeman. Les deux chercheurs, en utilisant les perspectives ouvertes par les œuvres de Derrida et Foucault, arrivent à deux interprétations différentes de l'œuvre de Marie de France : Huchet, en rejetant la notion que le nom de Marie de France est une preuve de son genre féminin, trouve que l'écriture de Marie de

---

<sup>77</sup> KINOSHITA, Sharon., « Cherchez la femme : Feminist Criticism and Marie de France's "Lai de Lanval". » *Romance Notes*, vol. 34, no 3, 1994, pp. 263-273.

<sup>78</sup> LEET, Elizabeth S., « Objectification, Empowerment, and the Male Gaze in the Lanval Corpus », *Historical Reflections*, vol. 42, no 1, 2016, pp. 75-87.

<sup>79</sup> KINOSHITA, Sharon., *Art. cit.*, p. 264-265.

<sup>80</sup> *Ibid.*, p. 265.

France est soupçonnable d'être masculine car elle est linéaire et non polysémique et, plus étonnant, parce qu'elle décrit la misogynie. Huchet rejette l'idée que le sexe de l'auteur et le style d'écriture qu'elle utilise doivent avoir quelque chose à voir l'un avec l'autre<sup>81</sup>.

L'aspect féminin de l'œuvre se trouve, selon Huchet, dans la manière dont Marie de France supprime les différences de genre, dont un exemple est la biche hermaphrodite de « Guigemar » et l'épitomé est la résolution ultime de la différence entre les sexes, représentée par la naissance d'un enfant, qui symbolise l'union harmonieuse des sexes. Kinoshita explique qu'elle ne souscrit pas à cette idée car l'analyse cherche initialement à s'éloigner d'une définition de l'auteur basée sur le sexe biologique de l'auteur mais la vision de Huchet de la féminité de Marie de France s'exprime à travers une mise en avant de la reproduction sexuelle et du symbolisme de l'enfant<sup>82</sup>. Finalement, Freeman propose que le silence et les sous-entendus soient le signe de la féminité de Marie de France. La critique de Kinoshita sur cette idée est que Freeman alterne entre l'argument que cette partie de l'œuvre de Marie de France est un aspect individuel, propre à l'auteur, et celui qu'elle est le signe d'un mode d'écriture féminin, comme Woods l'a fait dans son œuvre, qui cherche donc à nouveau un aspect généralisant dans l'œuvre de Marie de France<sup>83</sup>.

Kinoshita se focalise donc sur un autre aspect du lai pour chercher le féminisme de Marie de France ; elle le fait en analysant « Lanval ». Étant inspirée par le travail d'E. Jane Burns, qui analyse la voix des personnages féminins dans les œuvres écrites par les hommes, Kinoshita analyse le protagoniste masculin dans le lai écrit cette fois, donc, par une femme<sup>84</sup>. Selon elle « Lanval » est une version inversée de l'archétype de « Cendrillon ». Le héros, qui est mal traité, obtient soudainement ce dont il a besoin pour sortir de sa situation mais contrairement à « Yonec », un autre lai qui suit l'archétype de « Cendrillon », la richesse et l'amie nouvellement acquises servent des objectifs antiféodaux et aident Lanval à sortir de la cour d'Arthur<sup>85</sup>.

Kinoshita note qu'il y a différents moments dans lesquels la cour d'Arthur, la situation à laquelle Lanval échappe à la manière de « Cendrillon », montre ses manquements : en premier lieu, le fait que les terres de Logres sont attaquées par les Scots et les Pictes, tandis qu'Arthur et sa cour sont trop préoccupés par la jalousie et la vanité pour les défendre. Lanval respecte alors

---

<sup>81</sup> *Ibid.*

<sup>82</sup> *Ibid.*, pp. 265-266.

<sup>83</sup> *Ibid.*, pp. 266-267.

<sup>84</sup> *Ibid.*, p. 268.

<sup>85</sup> *Ibid.*, p. 270.

toutes les règles courtoises, comme le fait de préférer l'amour à l'honneur, et il reste loyal envers le roi qui l'exclut et qui est prêt à le punir pour le mensonge que lui a fait la reine. Finalement, Lanval est sauvé par la dame et ils quittent la cour. C'est ici que Kinoshita souligne le féminisme de Marie de France, qui a imaginé un héros qui, aidé par une dame, échappe à la société féodale, patriarcale et misogyne. Lanval est immortalisé par son évocation du patriarcat, et non par ses actes et sa progéniture. Marie de France aurait donc utilisé le personnage d'un homme pour imaginer et exprimer le souhait du départ de la société féodale et patriarcale<sup>86</sup>.

L'analyse de « Lanval » par Kinoshita, bien qu'elle soit une tentative réussie d'une lecture féministe, n'est pas complète selon Jacqueline Eccles. Cette dernière ajoute quelques perspectives qui sont fructueuses pour le présent travail. Le lai de « Lanval » porte sur la faiblesse de l'homme<sup>87</sup> et de la femme, et sur le pouvoir de la femme<sup>88</sup>. Le héros titulaire est trop faible pour se défendre et il a besoin d'être sauvé à deux reprises par une femme qui détient un grand pouvoir. La première fois qu'il est sauvé, il faut que la dame lui donne des instructions de comportement strictes mais Lanval se montre incapable de les suivre, car il maintient un comportement adolescent. Un autre personnage au comportement adolescent est le roi Arthur qui, d'après Eccles, est conscient du fait que la reine ment lorsqu'elle accuse Lanval. La dame en fait la remarque au roi quand elle sauve Lanval pour la seconde fois.

L'autre femme au pouvoir est la reine mais elle est, en même temps, l'exemple de la faiblesse de la femme. Si les hommes du lai sont présentés comme naïfs, la reine est l'exemple du personnage surnois qui permet d'équilibrer les mauvais comportements entre les deux sexes, afin de donner une image plus sophistiquée de la cour d'Arthur. L'ajout d'Eccles à l'analyse de Kinoshita est que la société à laquelle Lanval échappe est un exemple de la faiblesse, non seulement des hommes, mais aussi des femmes. Le pouvoir des femmes s'exprime le mieux en observant les agents actifs du lai. Celles qui font avancer l'histoire en instruisant et en manipulant Lanval et le roi, sont, bien sûr, les femmes. Selon Eccles, une manière extérieure d'exprimer le pouvoir des femmes réside donc dans le fait que la dame et ses servantes utilisent leur beauté et leur richesse pour imposer leur pouvoir à la cour d'Arthur. La dame, lorsqu'elle vient au secours de Lanval, fait valoir l'innocence de ce dernier et le sort de la cour d'Arthur grâce à sa beauté.

---

<sup>86</sup> *Ibid.*, pp. 272-273.

<sup>87</sup> ECCLES, Jacqueline, « Feminist Criticism and the Lay of 'Lanval': A Reply », *Romance Notes*, 1998, vol. 38, no. 3, pp. 281-285. p.282.

<sup>88</sup> ECCLES, *Art. cit.*, p.284.

Leet décrit la même idée dans son article sur le regard masculin dans le corpus de « Lanval ». Le terme de *male gaze*, conçu par Laura Mulvey pour décrire la manière dont le désir actif de l'homme est projeté sur le corps passif d'une femme dans le cinéma, s'applique aussi à la littérature<sup>89</sup>. Leet l'utilise pour analyser l'autonomisation et l'objectivation des femmes à partir de la façon dont les dames se présentent pour sauver Lanval, à la fin du lai. Leet analyse alors les descriptions des femmes, leurs vêtements, les animaux qui les accompagnent, et leur spectateur.

Dans « Lanval » la dame et ses servantes reprennent le contrôle de leur corps en utilisant la convoitise masculine projetée sur elles pour imposer leur volonté. Elles sont vêtues pour être observées par les hommes de la cour d'Arthur. En montrant leur pouvoir politique, économique et visuel, elles reprennent l'agentivité qui est normalement celle de l'homme selon la théorie du *male gaze*, et ce pour sauver Lanval. Leet inclut également les animaux dans son argumentation : les dames arrivent, portées par des palefrois<sup>90</sup> aux superbes qualités et accompagnées par un chien de chasse. Les descriptions des chevaux et les femmes qu'ils portent sont fluides, de sorte que les qualités décrites concernent à la fois les dames et leurs chevaux. Elles montent à cheval et le cheval les porte. Pendant ce temps, le chien de chasse n'est pas statique non plus, il suit les dames. Leur contact avec la nature leur permet de manifester un pouvoir qui se situe en dehors de la sphère du pouvoir humain ou de la cour. De plus, selon Leet, le fait d'arriver à cheval implique que la dame est, dans ce passage, comparable à un chevalier, elle devient alors le sauveur derrière lequel Lanval saute pour être secouru<sup>91</sup>. Lanval est soudainement décrit, alors, avec le mot « *dameiseaus*<sup>92</sup> » qui signifie damoiseau ou écuyer, une dégradation de son statut social qui convient à la position qu'il occupe sur le cheval, derrière son chevalier.

Leet note que, dans le lai de « Sir Launfal », la dame Tryamour détient toujours le même pouvoir malgré une description différente du personnage. Elle réussit aussi à sauver Launfal en se montrant dans toute sa beauté et sa richesse<sup>93</sup>. Chestre décrit les accessoires de la dame en détail, mais sans utiliser un verbe actif. Les animaux deviennent aussi plus statiques et leurs descriptions ne sont pas fluides, comme le sont celles de Marie de France<sup>94</sup>. En somme, l'agentivité que les

---

<sup>89</sup> LEET, Elizabeth S., *Art. cit.*, p. 76.

<sup>90</sup> Il est important pour l'imagerie de savoir que le palefroi est un type de cheval élancé capable de trotter sans secouer le cavalier. Le confort d'équitation en faisait un cheval prisé.

<sup>91</sup> LEET, Elizabeth S., *Art. cit.*, pp. 77-79.

<sup>92</sup> MARIE de France, WALTER, Philip, *Op. cit.*, p. 205, « Lanval » l. 644.

<sup>93</sup> LEET, Elizabeth S., *Art. cit.*, p. 80.

<sup>94</sup> *Ibid.*, p.81.

dames prennent dans « Lanval » n'est pas accordée aux dames dans « Sir Launfal ». L'autre différence réside dans le fait que Chestre décrit plus de richesses, et plus en détail.

Comme Kinoshita le rappelle : l'identité véritable de Chester est mystérieuse. Pourtant, on estime, pour le présent travail, que Thomas Chestre est un homme ; ainsi, la méthode de Kinoshita inspirée de celle de Burns, ne s'applique pas au lai de « Sir Launfal », Launfal étant un personnage masculin écrit par un homme. En revanche, une analyse de la reine dans « Sir Launfal » est tout à fait possible, en tant que personnage féminin écrit par un homme.

La reine, dans « Sir Launfal », devrait avoir le même rôle que celle dépeinte dans « Lanval » mais, comme précédemment mentionné, elle prend l'avant-plan dès le début du lai. Chestre porte immédiatement un jugement moral sur son adultère, et la dépeint sous un mauvais jour en mettant en évidence la jalousie qu'elle éprouve à l'égard de Launfal. Ses avances à Launfal ne sont alors qu'un mensonge. Contrairement aux sentiments amoureux de la reine dans « Lanval », ceux de la reine, ici, peuvent ne plus être crédibles en raison de ses actions antérieures. Mais, lorsque Launfal répond à ses accusations en affirmant que la plus basse servante de dame Tryamour est plus belle qu'elle, elle réagit comme la reine l'a fait face à Lanval.

La plus grande différence autour de la reine, dans la fin de l'histoire, réside dans le passage où la dame Tryamour rend la reine aveugle en guise de punition. Dans le lai, aucun personnage ne prononce un mot de sympathie pour ce châtiment sévère : bien que la reine soit une femme en situation de pouvoir, elle n'obtient aucune rédemption dans « Sir Launfal ». Les ajouts de Thomas Chestre ne donnent pas de profondeur au personnage, ils lui en retirent, même, en assurant le lecteur que la reine ment. Dans le prolongement de la conclusion de Leet, la reine dans « Sir Launfal » remplit le même rôle, mais son caractère, sa personnalité, sont donc plus superficielles.

Un autre personnage qui perd en profondeur sous la plume de Thomas Chestre est celui de la dame Tryamour dans « Sir Launfal ». Outre le fait qu'elle est privée de son agentivité, son pouvoir politique et ses richesses ne lui appartiennent pas non plus. Elle est « *The Kynges doughter of Olyroun, / Dame Tryamour that hyghte ; / Her fadyr was Kyng of Fayrye*<sup>95</sup> ». Ces mots reflètent le pouvoir et la richesse que possède la dame Tryamour. Marie de France n'a rien révélé dans « Lanval » sur l'origine de la richesse de la dame mais, dans la version de Chestre, il devient clair

---

<sup>95</sup> LASKAYA, Anne, et SALISBURY, Eve, *Op. cit.*, p. 217, « La fille du roi d'Olyroun, qui s'appelle la dame Tryamour ; son père était le roi du pays des fées. », « Sir Launfal » l. 278-280.

que la dame Tryamour a reçu sa propre richesse et son pouvoir politique d'un homme, ce qui l'en dépossède symboliquement.

L'observation d'Eccles qui constate que « Lanval » porte sur la faiblesse des hommes d'une part, et sur les femmes au pouvoir, d'autre part, reste cependant valable pour « Sir Launfal ». Pourtant, on remarque des différences notables : Launfal est encore plus faible que Lanval dans le début du lai. Il n'est exclu qu'une seule fois, et il quitte la cour sous couvert de mensonge car il ne se sent pas écouté par le roi. Quand il n'a plus d'argent, il est sauvé par la dame Tryamour qui lui donne également des instructions sur son comportement. Après cela, cependant, Launfal s'assure qu'il ne peut plus être considéré comme faible. Il part plusieurs fois au combat et se révèle un guerrier meurtrier. Il affiche aussi ouvertement sa nouvelle richesse lorsque sa caravane traverse le village, comme le souligne le petit garçon qui demande à qui appartiennent tous ces biens. Dans la fin du lai, Launfal quitte de nouveau la cour d'Arthur, mais il le fait cette fois avec son propre destrier et il revient chaque année pour des duels. Launfal, bien que dépeint comme plus faible que Lanval, tente de donner l'image d'un homme fort et riche, avec l'aide de la dame Tryamour. Physiquement, il réussit à se montrer fort mais, sur le plan comportemental, il est aussi faible que l'est en fait Lanval.

Enfin, le roi Arthur ne diffère guère dans les deux lais. Certes, l'Arthur de « Sir Launfal » montre aussi son comportement adolescent en accusant Launfal tandis qu'il est conscient du mensonge de la reine mais, auparavant, sa relation avec Launfal est équilibrée. Jusqu'au moment de l'accusation de Launfal par la reine, Arthur est plutôt un personnage d'arrière-plan. Le lai de « Sir Launfal » semble donner l'impression que le mal dans la cour d'Arthur vient de la reine et de ses manipulations.

Kinoshita a donc montré que les premières tentatives des lectures des *Lais* de Marie de France qui sont centrées sur le genre de l'autrice généralisent l'écriture des femmes en les essentialisant, et qu'elles sont souvent en fait des enquêtes sur l'identité du poète. Quand on abandonne finalement cette enquête, il devient alors possible, en analysant, par exemple, le personnage masculin écrit par la femme, de trouver des idées féministes dans l'œuvre. Marie de France livre sa critique de la société courtoise qui traite les femmes comme une marchandise, sous la forme d'un faible chevalier sauvé par une dame riche et puissante. Parce qu'elle utilise sa beauté, sa richesse, ainsi que son lien avec les animaux de la manière dont la société courtoise s'attend à la voir, c'est-à-dire comme un objet de convoitise, elle prend possession de son pouvoir et impose

son souhait. Elle emmène Lanval avec elle et quitte la société dans laquelle l'homme ne peut pas être faible et la femme autonome. Cependant, ce n'est pas que la société dont ils s'échappent soit mauvaise uniquement à cause des hommes, puisque la reine est l'exemple de la faiblesse et de la surnoiserie féminines : « Lanval » est donc l'expression d'une pensée anti-patriarcale, mais aussi antiféodale.

L'analyse ci-dessus apporte des éclaircissements importants. Bien que l'histoire soit globalement la même dans les deux lais, des détails montrent que les femmes du lai de Thomas Chestre sont une version plus superficielle de ce que Marie de France avait à l'esprit. Chez Thomas Chestre, Launfal reste cependant un personnage faible : il décide de partir immédiatement lorsque la vie à la cour d'Arthur lui est défavorable et, comme Lanval, il doit être secouru à deux reprises par la dame Tryamour. Dans sa démonstration de puissance et dans l'étalage de sa richesse, qui interviennent comme une sorte d'action compensatoire, il essaie encore de passer pour un homme fort. Il finit également par quitter la cour d'Arthur, contrairement à Lanval, sur son propre cheval et il reste chevalier, car il revient chaque année pour se battre.

Les deux poètes expriment clairement un sentiment antiféodal dans leurs récits. Cela se manifeste notamment à la fin des lais, où le héros de l'histoire quitte la société courtoise pour suivre la dame. Cependant, la manière dont ces idées sont exprimées diffère selon les perspectives. Marie de France confère aux dames beaucoup de pouvoir et de richesse, tandis que ses personnages masculins sont dépeints comme faibles. Le désir de fuir cette société découle du fait que l'homme fragile et la femme autonome ne s'y intègrent pas. La dame, néanmoins, parvient à évoluer dans ce monde et utilise sa beauté pour entraîner Lanval avec elle.

Les idées antiféodales de Thomas Chestre semblent avoir une origine différente. La dame Tryamour y est puissante, tandis que Launfal montre sa faiblesse au début du lai. Toutefois, Thomas Chestre ne juge pas nécessaire de valoriser l'agentivité des dames ; il va jusqu'à justifier que la dame Tryamour soit si riche et puissante, comme si cela ne pouvait être admis *de facto*. Launfal devient quant à lui l'incarnation du chevalier parfait : riche, généreux et fort au combat, mais il quitte néanmoins la cour d'Arthur. Pour comprendre l'origine des sentiments antiféodaux chez Thomas Chestre, il est essentiel d'analyser comment la Noblesse est décrite dans « Sir Launfal », ce qui pourra peut-être révéler des différences importantes avec « Lanval ».

### **La description de la Noblesse dans « Sir Launfal »**

Comme mentionné en introduction, les deux poètes écrivent pour des publics différents : la langue et la forme des lais le montrent déjà clairement. Marie de France inclut une forme subtile de critique sur la cour, comme nous l'avons vu dans le sous-chapitre précédent. Thomas Chestre, qui n'écrivait pas pour un public noble a eu la possibilité de créer une image de la Noblesse qui réponde plus à la perspective du Tiers État. Ce sous-chapitre est consacré à l'analyse de la description de la Noblesse dans le lai de « Sir Launfal ». Pour cette analyse, on se focalise sur la façon dont la Noblesse est représentée par rapport au personnage de Launfal.

Un aspect du lai de « Sir Launfal » observé par Fanny Moghaddassi est le caractère mensonger de la cour d'Arthur<sup>96</sup>. Launfal ne prend part au mensonge qu'au début du lai, lorsqu'il affirme que son père est mort pour qu'il lui soit permis de quitter la cour, et au moment où il demande à Huwe et Jon de ne pas parler de sa pauvreté au roi. Le mensonge qui en découle, celle du bien-être de Launfal, est la fabrication de Huwe et Jon et le mensonge sur la mort du père de Launfal provient indirectement d'une lettre<sup>97</sup>. Selon Moghaddassi, les mensonges de Launfal sont une exception à la règle : le reste de l'histoire, ses mots et son corps reflètent ses pensées<sup>98</sup>. Launfal dit la vérité au maire lorsqu'il lui demande pourquoi il est loin du roi, lorsqu'il dit à la fille du maire qu'il est trop pauvre pour manger et même après avoir été accusé d'homosexualité par la reine, il la contredit avec la vérité, même si celle-ci lui est préjudiciable. Pour renforcer cette perspective il faut souligner que Launfal ment donc seulement par crainte de décevoir le roi ou de l'inquiéter.

La franchise de Launfal est diamétralement opposée au caractère mensonger du maire, des autres chevaliers et de la reine. Le maire refuse d'héberger Launfal sous prétexte qu'il n'aurait pas de place pour lui, Huwe et Jon. La reine s'enquiert malhonnêtement du bien-être de Launfal, auquel Huwe et Jon répondent par un mensonge et, finalement, la reine ment encore à plusieurs reprises vis-à-vis de ses sentiments pour Launfal. On comprend, dans ce tissu de mensonges, que Launfal n'ait pas toujours osé parler franchement aux membres de la Noblesse. Pourtant, les menteurs ne restent pas impunis. Après le retour de Launfal à la ville, il s'adresse au maire pour lui reprocher de le négliger parce qu'il préfère être parmi de riches chevaliers. Launfal ne le fait pas de manière

---

<sup>96</sup> MOGHADDASSI, Fanny, « Sir Launfal: an echo to Breton Lays? », *Études Épistémè*, 25, 01 avril 2014, p. 8, <http://journals.openedition.org/episteme/225> consultation 20-11-2024.

<sup>97</sup> *Ibid.*, p. 15.

<sup>98</sup> *Ibid.*, p. 14.

courtoise, il dit ce qu'il pense et ne mâche pas ses mots<sup>99</sup>. Lorsque les affirmations de la reine sont déclarées fausses, après l'apparition de la dame Tryamour, celle-ci la rend aveugle en guise de punition<sup>100</sup>. Une punition plus sévère pour un mensonge qui aurait un impact plus important sur la vie de Launfal ; c'est pourquoi Launfal et la dame Tryamour ripostent ainsi à la Noblesse menteuse, et ils le font en révélant la vérité.

Au-delà des qualités de Launfal mentionnées précédemment, Chestre ajoute encore ses succès au combat. Les deux passages sur les tournois auxquels Launfal participe ne sont pas tirés de « Lanval », « Sir Landevale » ou « Graelent » et il faut donc les considérer comme des tentatives, par Thomas Chestre, de changer l'image de l'histoire et du protagoniste. Launfal se montre plus fort que les autres chevaliers pendant le premier tournoi et il réussit même à vaincre et tuer le géant Sir Valentine et les seigneurs d'Atalye, soit l'Italie, même si le meurtre au cours d'une joute équestre est tout à fait inapproprié<sup>101</sup>. Après son départ, il continue à défier la cour en revenant annuellement pour rappeler sa supériorité au combat.

Lanval, le chevalier de Marie de France qui est faible mais généreux, est donc transformé en un Launfal toujours généreux, certes, mais qui s'oppose aussi à une cour menteuse et faible en disant la vérité, et qui a surtout une soif de sang. Sa dame, qui est l'antithèse de la reine, est la vérité incarnée car son apparition suffit à faire acquitter Launfal sur-le-champ. Elle est la plus belle et la plus riche femme du lai, elle reste loyale à Launfal, même après qu'il rompt la promesse qu'il lui avait faite en exposant son existence. Les deux représentent donc ce qui se rapproche le plus du couple parfait que feraient un chevalier et sa dame. Certes, Launfal n'est pas complètement parfait – après tout, il reste humain – mais, dans ses actions, il est la meilleure version d'un chevalier. La dame ne peut pardonner à la reine, elle la punit mais, au-delà de cela, elle est tout ce que la reine aurait dû être.

Alors, pourquoi partent-ils ? Comme dans le lai de « Lanval », Launfal et sa dame quittent la cour d'Arthur pour aller au pays des fées, ou l'île d'Olyroun dans « Sir Launfal »<sup>102</sup>. Ils quittent la plaine de l'existence pour entrer dans une merveilleuse plaine de l'imaginaire. Chez Marie de France, leur départ est nécessaire pour imaginer un monde où le système féodal n'existe pas et où l'homme faible et la femme autonome peuvent vivre librement. Pourtant, Launfal n'est plus

---

<sup>99</sup> *Ibid.*, p. 17.

<sup>100</sup> LASKAYA, Anne, et SALISBURY, Eve, *Op. cit.*, p.238, « Sir Launfal », l. 1008.

<sup>101</sup> *Ibid.*, p.204.

<sup>102</sup> *Ibid.*, p.238, « Sir Launfal » l.1023.

l'homme faible que Marie de France a imaginé et la dame Tryamour n'a pas été écrite pour exprimer l'autonomie de la femme, mais plutôt la vérité et l'image idéale de la dame noble. Launfal et sa dame n'échappent donc pas au monde féodal et patriarcal, mais ils échappent au monde d'une Noblesse menteuse et jalouse où le couple parfait chevalier - dame n'ont pas leur place.

Thomas Chestre, comme Marie de France, critique la Noblesse. Mais sa critique vient d'une autre perspective. Alors que Marie de France parle d'un point de vue anti-patriarcal, Thomas Chestre semble se concentrer sur les normes et les valeurs de la Noblesse. En faisant de Launfal le chevalier idéal, il crée un contraste entre la Noblesse mendicante et faible, d'une part, et son héros, d'autre part. Tout ce que Launfal et sa dame représentent est bon et tout ce que la cour fait est mauvais. Launfal et la dame Tryamour sont loyaux, la reine est infidèle. Launfal et sa dame proclament la vérité, les autres mentent. Mais au lieu de faire l'impensable et d'abolir la Noblesse dans leur fiction<sup>103</sup>, les deux poètes écrivent chacun une fin différente pour leurs héros. Marie de France leur donne une vie heureuse au pays des fées, mais Thomas Chestre sous-entend que la Noblesse idéale n'existe que dans un monde imaginaire. Marie de France rêve d'un avenir et Thomas Chestre se lamente d'une histoire qui n'existe plus. Les deux fins semblent donc de nouveau correspondre aux différentes visions du monde des deux auteurs. Thomas Chestre concentre sa critique sur une Noblesse faible et sa solution est pratique. Marie de France concentre sa critique sur un système patriarcal et sa solution est une fantaisie confortable. Les implications de ces conclusions seront expliquées ci-dessous.

## **Discussion**

Dans le présent travail, nous avons donc analysé les lais de « Lanval » et « Sir Launfal » à partir des domaines de l'amour courtois, du féminisme et de la description de la Noblesse. Il s'agit maintenant de discuter de ces résultats. Les résultats sont complétés par des analyses de style et de forme et par les points de vue d'autres personnes afin de se rapprocher de l'objectif du présent travail.

La situation sociolinguistique en Angleterre au Moyen Âge central ne facilite pas une nette distinction entre poètes et publics anglophones et francophones. Comme nous l'avons vu, les préjugés sur les langues ont empêché de voir clairement la valeur réelle des différentes langues parlées. La supposition que Marie de France écrit pour un public noble, ne résiste pas à l'argument

---

<sup>103</sup> Au Moyen Âge, cela était évidemment considéré comme une trahison.

selon lequel l'anglo-normand des Anglais était d'une mauvaise qualité et ne constituait pas une véritable langue, comme l'ont soutenu des chercheurs dans le passé. Certes, Marie de France dédie les *Lais* au roi mais il n'est pas impossible que ses récits soient parvenus jusqu'au peuple et aient été intégrés à la culture orale, car l'ancien français de Marie de France était compréhensible pour une grande partie de la population. Il est difficile d'en trouver la preuve, car le peuple n'a produit que peu de manuscrits jusqu'à la période où la bourgeoisie aisée a émergé, mais, comme nous pouvons le voir, cette augmentation du volume des manuscrits pour la bourgeoisie aisée, correspond à l'essor du moyen anglais en tant que langue de la Noblesse.

Quant à l'œuvre de Thomas Chestre, en moyen anglais, il est évident que la plupart du peuple était capable de comprendre le lai de « Sir Launfal » et une partie était capable de le lire, mais comme le lai a été écrit à l'époque où le moyen anglais était de nouveau utilisé dans les couches supérieures de la société, la Noblesse était probablement aussi capable de comprendre le lai. La langue utilisée n'est donc pas nécessairement la meilleure façon de cerner le public qu'a rencontré le lai. Il est donc aussi nécessaire de prendre en considération la forme et le contenu du lai, pour bien cerner son public.

Selon A. Putter, deux hypothèses expliquent l'origine du roman populaire anglais au Moyen Âge à savoir : les romans populaires sont nés parce que des ménestrels les ont composés et chantés lors de fêtes et de festivals. Ils étaient donc destinés à l'ensemble du Tiers-État. Et le seconde étant : les romans populaires ont été écrits et copiés par des écrivains et des poètes pour la bourgeoisie aisée, de plus en plus alphabétisée et en demande d'histoires écrites<sup>104</sup>. Putter ajoute que ces hypothèses sont les deux pôles du débat. La plupart des avis de chercheurs se trouve entre les deux. Putter explique ainsi que Thomas Chestre est un homme lettré, qui selon une analyse comparative de la rime dans « Sir Launfal » et « Sir Landevale », connaît par cœur « Sir Landevale »<sup>105</sup>. Il a donc écrit le lai pour être lu, probablement pour un public de la bourgeoisie aisée qui avait besoin d'histoires écrites en anglais mais, en même temps, il connaissait la culture orale qui entoure l'histoire de « Sir Landevale ».

La forme de « Sir Launfal » trahit également son caractère populaire : selon Spearing, qui compare « Lanval », « Sir Landevale » et « Sir Launfal », le schéma de rimes et le mètre, connus

---

<sup>104</sup> PUTTER, Ad, « Introduction », dans PUTTER, Ad, GILBERT, Jane (dir.), *The Spirit of Medieval English Popular Romance*, Londres, Routledge, 2000, pp. 1-38, p. 3.

<sup>105</sup> *Ibid.*, p. 14.

en anglais sous le nom de : « *twelve-line tail-rhyme stanza* » n'est pas adapté à la longueur du lai car il ne permet pas une diversité suffisante de rimes. Il doit donc se contenter de formules fixes et de répétitions. Spearing, qui est généralement négatif à l'égard de « Sir Launfal » constate que le lai est d'une mauvaise qualité par rapport aux autres lais du corpus de Lanval. Il se base sur le fait que « Sir Launfal » est plus long que « Lanval » et « Sir Landevale » sans que cela n'apporte de profondeur à l'histoire d'après lui<sup>106</sup>. En outre, une comparaison de la relation entre le héros, le roi et la reine, basée sur la psychologie freudienne œdipienne<sup>107</sup>, pourtant critiquée depuis, lui suffit pour qualifier le lai de « catastrophe fascinante<sup>108</sup> ». O'Brien, lui, tire plutôt la conclusion que la forme de « Sir Launfal » en fait un texte plus accessible et qu'elle le rapproche de la culture orale<sup>109</sup>. Stokes décrit aussi l'effet qu'exerce la forme du lai d'une manière plus objective : selon elle, « Sir Launfal » est plus burlesque que « Lanval ». Pourtant, ce ne serait pas la raison principale pour laquelle « Sir Launfal » est perçu comme une version populaire de « Lanval » : pour elle, le style et la narratologie de « Sir Launfal » sont des facteurs aussi importants<sup>110</sup>.

L'analyse freudienne et œdipienne de Spearing est basée sur l'idée que le triangle entre Lanval, le roi et la reine dans « Lanval » est similaire au triangle du fils, le père et la mère. Spearing reconnaît le caractère anachronique de la comparaison mais il l'applique aussi à « Sir Launfal », où il qualifie la reine de belle-mère. Ce faisant, il utilise des idées anachroniques là où des moyens contemporains suffisent à fournir une explication : l'amour courtois, que Marie de France connaît et maîtrise, et avec lequel elle expérimente dans « Lanval », comme on l'a vu. La raison pour laquelle Thomas Chestre ne s'inscrit pas dans ce topos repose sur les origines et les implications de celui-ci.

En 1964, Moshé Lazar décrit les origines du *fin'amors* ou l'amour courtois. À travers l'œuvre du X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles d'Ibn-Sina, philosophe de Perse, qui sont influencé par la pensée néo-platonicienne et celle d'Aristote, puis l'œuvre qui en est basé, du XII<sup>e</sup> siècle par Ibn Hazm de Cordoue et ses contemporains provenant de la culture hispano-arabe, le concept de l'amour courtois a finalement atteint la France<sup>111</sup>. C'est l'aspect néo-platonicien de l'amour courtois qui

---

<sup>106</sup> SPEARING, Anthony C., « Marie de France and Her Middle English Adapters », *Studies in the Age of Chaucer*, vol. 12, 1990, pp. 117-156, p. 148.

<sup>107</sup> Ibid., pp. 151-152.

<sup>108</sup> Ibid., p. 148.

<sup>109</sup> O'BRIEN, Timothy D., « The 'Readerly' Sir Launfal », *Parergon*, vol. 8, no 1, 1990, pp. 33-45, p. 39.

<sup>110</sup> STOKES, Myra, « Lanval to Sir Launfal: A Story Becomes Popular », dans PUTTER, Ad, GILBERT, Jane (dir.), *Op. cit.*, pp. 56-77, pp.59-60.

<sup>111</sup> LAZAR, Moshé. *Amour courtois et fin'amors dans la littérature du XII<sup>e</sup> siècle.*, Paris, Klincksieck, 1964, p.13.

est pertinent pour le présent travail. Selon Lazar, quand la culture chrétienne de l'Europe prend contact avec l'amour adultère comme chanté par les troubadours, on constate une situation de *due contrarie veritates*, soit les deux vérités contraires, selon la pensée de Platon. Les troubadours chantent d'une forme d'amour qui provient d'un idéal spirituel né hors de la sphère d'influence du christianisme mais qui est adapté à la société chevaleresque dans les histoires des troubadours. Pour ces troubadours, l'amour adultère et le point de vue de l'Église coexistent donc d'une manière néo-platonicienne, selon Lazar<sup>112</sup>.

L'aversion que Launfal éprouve depuis le début du lai contre le comportement adultère de la reine et l'absence de référence à l'amour courtois nous fait croire que Thomas Chestre et son public n'ont pas d'intérêt pour ce topos littéraire. Stokes constate en outre que les réécritures des histoires pour un public populaire obtiennent souvent une tonalité plus moralisatrice comme c'est le cas de « Sir Launfal »<sup>113</sup>. L'Église est à la source d'une moralisation du Tiers État en Angleterre au Moyen Âge central. Or, la suppression de l'amour courtois par Thomas Chestre dans le lai de « Sir Launfal » semble s'inscrire parfaitement dans cette tendance, ce qui signifie que l'on peut y voir une preuve de la popularisation du lai de « Lanval ». Le contraire peut être observé dans les *lais* de Marie de France. Elle ne se préoccupe pas de la moralité lorsqu'elle écrit sur les relations extraconjugales. Elle ne porte pas de jugement et elle s'intéresse surtout aux sentiments éprouvés par les personnages. L'œuvre de Marie de France est donc plus réaliste en ce qui concerne la façon dont les personnages agissent. Un exemple analysé précédemment est le fait que Lanval est faible et qu'il ne prouve pas le contraire. Il reste un chevalier éloigné de l'image idéale du chevalier et cela n'est pas souligné par le narrateur.

La tonalité moralisatrice dans « Sir Launfal » nous fournit aussi partiellement la raison pour laquelle Launfal n'est pas le même chevalier que Lanval. Launfal possède les qualités d'un chevalier parfait parce c'est ainsi que cela devrait être. Mais, l'inverse est aussi vrai : Launfal devrait aussi avoir ces qualités pour s'opposer à la cour d'Arthur. Bien que Lanval et Launfal ne soient pas le même chevalier, ils ont la même fonction dans leurs lais en s'opposant à l'ordre établi. Une analyse de la manière dont la critique est formulée, la direction qu'elle prend, ainsi que l'objectif qu'elle vise, nous rapproche encore de la réponse à notre question.

---

<sup>112</sup> *Ibid.*

<sup>113</sup> STOKES, Myra, « Lanval to Sir Launfal: A Story Becomes Popular », dans PUTTER, Ad, GILBERT, Jane (dir.), *Op. cit.*, pp. 56-77, p. 75.

Marie de France dépeint l'homme faible et la femme autonome qui quittent leur plaine d'existence, pour ne plus jamais être revus. Ce faisant, la cible de la critique est claire ; la cour n'est pas bonne pour ceux qui ne rentrent pas dans le moule. Sa critique se qualifierait de nos jours comme féministe et anti-institutionnelle mais Marie de France parvient à les formuler d'une manière qui ne soit pas perçue comme une trahison. Ceux qui ne rentrent pas dans le moule partent. Marie laisse notre monde tel qu'il est et offre à ses héros un autre monde, où ils peuvent être ce qu'ils veulent être. La direction que prend la critique est horizontale : Marie de France observe, décrit et résout la problématique du lai dans son propre échelon sur l'échelle hiérarchique de la société. Elle montre ses connaissances de l'amour courtois et elle ne s'inscrit pas dans des jugements moralisateurs. Son style, le contenu de ses *lais* et la dédication de l'œuvre au roi portent à croire que Marie de France écrivait pour un public aristocratique et faisait elle-même partie de cette classe sociale. La lutte se déroule entre membres d'une même classe sociale et se résout là aussi.

Malheureusement, la source qui a inspirée Marie de France n'est pas connue. Cette source s'est probablement prêtée à la réécriture par Marie de France comme les *lais* de « Lanval », « Sir Landevale » et la culture orale qui les entoure, se sont prêtés pour la réécriture par Thomas Chestre. La critique sur la Noblesse est déjà inhérente au lai, il suffit de l'adapter à son point de vue et celui de son public visé. Il ne s'agit donc probablement pas de sentiments misogynes quand Thomas Chestre décrit les dames d'une manière plus superficielle et quand il se donne la peine de mentionner comment la dame Tryamour est devenue riche et puissante, mais plutôt d'un ajustement de l'orientation de la critique et de la manière dont il critique. Thomas Chestre transforme la critique horizontale de Marie de France en une critique verticale du bas vers le haut. La forme, la suppression de l'amour courtois et le ton moralisateur de « Sir Launfal » trahissent déjà la nature populaire du lai, tandis que la critique se focalise sur la Noblesse. L'objectif de la critique de Thomas Chestre est la Noblesse menteuse, faible, et trop préoccupée par de vaines affaires. Il n'émet pas de critique sur la richesse et la violence de la Noblesse<sup>114</sup>. La solution de Thomas Chestre n'est pas de quitter les protagonistes : Launfal revient annuellement pour prouver sa supériorité à la cour d'Arthur. Il reste présent dans notre monde car Thomas Chestre, contrairement à Marie de France, veut que le changement s'opère dans le monde réel.

---

<sup>114</sup> Il est frappant de constater que toute la violence physique dans le lai est dirigée contre les étrangers, c'est-à-dire Sir Valentine, la cour italienne et la reine qui est irlandaise.

Si nous avons donc établi précédemment que la langue utilisée dans la littérature d'Angleterre du Moyen Âge central ne peut fournir d'indice décisif sur la nature de l'écrivain et du lecteur, dans le cas spécifique du corpus de Lanval, nous constatons une similitude entre la forme, le contenu, le public et la langue. Marie de France écrit dans son temps, dans une langue qui pourrait être comprise par une grande part de la société. Elle adapte une histoire qu'elle connaît de la culture orale du peuple celtique en Angleterre et elle l'écrit pour son public qui appartient à la même couche sociale qu'elle. Thomas Chestre fait la même chose : il adapte un lai qui a déjà pour but de critiquer la Noblesse et qu'il connaît de la culture écrite et orale. Il travaille la forme, le contenu et la morale qu'il veut véhiculer. Finalement, en analysant le produit final de ses efforts, nous constatons qu'il appartenait probablement au Tiers État et qu'il écrivait pour le Tiers État, même si sa langue était également comprise par la Noblesse de son époque. La langue ne doit donc pas être considérée comme une caractéristique décisive de l'auteur et du public, mais comme un argument dans la discussion permettant de renforcer une analyse, au même titre que la forme et le contenu de l'œuvre.

Moghaddassi écrit que les lais font écho à d'autres lais qui font écho à la source orale celtique<sup>115</sup>. Marie de France, en écrivant « Lanval », fait donc déjà écho à la source celtique mais, pour qu'un écho fonctionne, il faut une source, et que la surface que frappe le son le déforme en le renvoyant. Marie de France est la surface dans cette métaphore et la distorsion du son se trouve dans l'ajustement qu'elle fait au lai, traduction en ancien français incluse. Thomas Chestre, 200 ans après, est une nouvelle surface qui déforme encore le son. « Lanval » est un écho, et « Sir Launfal » est finalement l'écho d'un écho.

## **Conclusion**

La question de savoir comment le contenu des lais reflète la perception du monde et du public des lais par l'écrivain, en fonction de la langue dans laquelle il est écrit, a donc besoin de deux réponses pour que le problème soit enfin résolu. Une enquête sur le statut social et la mauvaise image de l'anglo-normand a relevé la fausse modestie qui en est la base. En réalité, l'anglo-normand est une langue qui est utilisée en Angleterre au Moyen Âge central pendant plusieurs siècles et par plusieurs couches de la société. Le moyen anglais qui coexiste avec l'anglo-normand pendant ces siècles, le remplace vers la fin du Moyen Âge central, en étant renforcé par les changements

---

<sup>115</sup> MOGHADDASSI, Fanny, *Art. cit.*, pp. 5-6.

sociaux, démographiques et économiques. La première réponse du présent travail étant donc que la langue anglo-normande n'est pas une caractéristique décisive d'un œuvre provenant à et ciblé vers la Noblesse et le moyen anglais n'est pas non plus pour les œuvres du Tiers État. Cette conclusion réduit la langue utilisée à un argument qui renforce l'analyse qui suit en reconnaissant que la situation sociolinguistique est fluide.

La deuxième réponse est le produit de l'analyse comparative du contenu des lais. En observant la description de l'amour courtois, d'une part, les aspects féministes, d'autre part, et la description de la Noblesse dans les lais de « Lanval » et « Sir Launfal », enfin, on peut tirer quelques conclusions sur la manière dont les deux lais reflètent la perception que l'écrivain a du monde et du public visé. L'expérimentation avec les règles de l'amour courtois par Marie de France en montre sa connaissance, malgré son inscription rare dans cette tradition, tandis que Thomas Chestre, lui, ne montre pas ses connaissances de l'amour courtois. C'est probablement d'un point de vue moraliste qu'il supprime l'amour courtois et son caractère anti-chrétien, ce qui donne au lai un ton plus populaire que « Lanval ». Cela nous mène aux différentes manières dont les deux auteurs critiquent la Noblesse. Marie de France décrit un homme faible, aidé par une femme riche et au pouvoir, pour échapper à la cour d'Arthur, qui est une société patriarcale où la dame et ses servantes utilisent leur beauté et richesse pour sauver Lanval. Marie de France exprime, avec sa critique, le fait qu'il n'y a pas de place dans la cour pour les hommes faibles et les dames autonomes ; elle imagine alors un monde où tel n'est pas le cas.

Sa critique horizontale est transformée par Thomas Chestre en une critique verticale. Ce dernier adapte le corpus pour former sa propre critique de la Noblesse, qu'il trouve menteuse et faible. Ainsi, l'homme faible qu'est Lanval devient Launfal, le chevalier parfait, honnête, loyal au roi, riche et violent contre les étrangers. Néanmoins, Launfal quitte aussi la cour d'Arthur où il n'y a pas de place pour un tel chevalier parmi les faibles menteurs. Mais au lieu de disparaître, Launfal revient annuellement. Thomas Chestre n'imagine pas un autre monde, mais il s'imagine plutôt que la Noblesse devrait être forte et intègre comme Launfal.

La réponse à la question du présent travail se trouve donc dans la direction, l'objectif et la manière dont les deux auteurs, à leur époque respective et pour leurs publics respectifs, critiquent la Noblesse. L'horizontalité de la critique de Marie de France, combinée avec le contenu du lai, la forme du lai et la langue dans laquelle elle écrit, s'accordent tous avec le fait qu'elle écrit pour un public noble dont elle fait elle-même partie. Pourtant, son histoire a été lue par le peuple car « Sir

Launfal », de Thomas Chestre, dont les aspects précédemment mentionnés s'accordent avec l'idée qu'il est écrit par et pour le Tiers État, est déjà basé sur la culture orale, dite populaire, qui entoure le corpus de Lanval.

Les deux réponses ensemble montrent que la langue utilisée pour un œuvre n'est pas une base solide pour établir la perception du monde de l'écrivain ou celle qu'il a de son public, mais plutôt que la situation sociolinguistique et sa fluidité à travers du temps, fonctionne dans ce cas, similairement à la transmission des histoires entre cultures et couches sociales. En outre, le présent travail se concentre uniquement sur les lais de « Lanval » et « Sir Launfal ». Seules des recherches complémentaires sur les lais du même corpus et sur d'autres lais peuvent le prouver. Où se situe le lai anonyme de « Sir Landevale » dans ce contexte, par exemple, et pouvons-nous établir un lien similaire entre « Le Fresne » de Marie de France et « Lay le Freine », son adaptation en moyen anglais ?

Il semble toutefois plus constructif de ne pas expliquer la rédaction et la formulation des lais tels que « Sir Launfal » en affirmant que l'auteur manquait de compétence ou que le sens d'une histoire se perd inévitablement lorsqu'elle est transmise. Ce que le présent travail a permis, en plus d'amorcer une recherche sur le sujet, c'est de progresser grandement dans l'élimination des théories basées sur une prétendue qualité d'une œuvre ou d'une langue, et sur la manière dont elle reflète la Noblesse, qui impliquent qu'une œuvre populaire comme « Sir Launfal » est trop souvent encore considérée comme étant de qualité médiocre. C'est en étudiant la culture populaire que nous nous approchons d'une compréhension complète de la vie de la majorité de l'humanité dans le passé. Une vision plus archéologique de la littérature ferait peut-être du bien aux études médiévistes car, dans l'archéologie, un artefact n'est pas jugé pour sa qualité noble, mais il est étudié pour se rapprocher de la vérité.

Si « Sir Launfal » est un écho de sa source, traduit, adapté et corrompu, « Lanval » l'est tout autant.

## Bibliographie

### Sources premières :

MARIE de France, WALTER, Philip, *Lais, édition bilingue et traduction de Philippe Walter*, Paris, Gallimard Éducation, 2000.

LASKAYA, Anne, et SALISBURY, Eve, *The Middle English Breton Lays*, Kalamazoo, Western Michigan University, 1995.

### Sources secondaires :

BERNEVILLE, Guillaume, de, *La vie de saint Gilles : poème du XIIIe siècle*, publiée d'après le manuscrit unique de Florence par Gaston Paris et Alphonse Bos, Paris, Firmin Didot, 1881.

BRUNEAU, Charles, G. E. M., *Petite histoire de la langue française*, Paris, Colin, 1961.

CREPIN, André, « Quand les Anglais parlaient français », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, no. 4, 2004, pp. 1569-1588.

ECCLES, Jacqueline, « Feminist Criticism and the Lay of 'Lanval': A Reply », *Romance Notes*, vol. 38, no. 3, 1998, pp. 281-285.

GRIMES, Evie M., *The Lays of Desiré, Graeent and Melion*, Genève, Slatkine Reprints, 1976.

INGHAM, Richard, « Anglo-Norman: New Themes, New Contexts », dans INGHAM, Richard (dir.), *The Anglo-Norman Language and Its Contexts*, York, Boydell & Brewer, 2010, pp. 1-7.

INGHAM, Richard, « Later Anglo-Norman as a Contact Variety of French? », dans INGHAM, Richard (dir.), *The Anglo-Norman Language and Its Contexts*, York, Boydell & Brewer, 2010, pp. 8-25.

INGHAM, Richard, « The Persistence of Anglo-Norman 1230–1362: A Linguistic Perspective », dans Wogan-Browne, Jocelyn (dir.), *Language and Culture in Medieval Britain: The French of England, c.1100–c.1500*, York, Boydell & Brewer, 2009, pp. 44-54.

KINOSHITA, Sharon, et McCracken, Peggy, *Marie de France: A Critical Companion*, vol. 24, Cambridge, Boydell & Brewer, 2012.

KINOSHITA, Sharon, « Cherchez la femme : Feminist Criticism and Marie de France's "Lai de Lanval" », *Romance Notes*, vol. 34, no. 3, 1994, pp. 263-273.

KIM, Ji-Hyun P., « 'L'Amour courtois' de Gaston Paris: Une Lecture Décadente du 'Chevalier de la Charrette?' », *The French Review*, vol. 83, no. 3, 2010, pp. 589-606.

LAZAR, Moshé. *Amour courtois et fin'amors dans la littérature du XII<sup>e</sup> siècle.*, Paris, Klincksieck, 1964.

LEET, Elizabeth S., « Objectification, Empowerment, and the Male Gaze in the Lanval Corpus », *Historical Reflections*, vol. 42, no. 1, 2016, pp. 75-87.

POPE, Mildred, K., *From Latin to Modern French with Especial Consideration of Anglo-Norman: Phonology and Morphology*, Manchester, Manchester University Press, 1934.

PUTTER, Ad, « Introduction », dans PUTTER, Ad, GILBERT, Jane (dir.), *The Spirit of Medieval English Popular Romance*, Londres, Routledge, 2000, pp. 1-38.

SPEARING, A. C., « Marie de France and Her Middle English Adapters », *Studies in the Age of Chaucer*, vol. 12, 1990, pp. 117-156.

STOKES, Myra, « Lanval to Sir Launfal: A Story Becomes Popular », dans PUTTER, Ad, GILBERT, Jane (dir.), *The Spirit of Medieval English Popular Romance*, Londres, Routledge, 2000, pp. 56-77.

TROTTER, David, « Bridging the Gap: The (Socio)linguistic Evidence of Some Medieval English Bridge Accounts », dans INGHAM, Richard (dir.), *The Anglo-Norman Language and Its Contexts*, York, Boydell & Brewer, 2010, pp. 52-62.

TROTTER, David, « L'Anglo-normand : Variété Insulaire ou Variété Isolée ? », *Médiévales*, no. 45, 2003, pp. 43-54, pp. 43-44.

WOGAN-BROWNE, Jocelyn, « General Introduction: What's in a Name: The 'French' of 'England' », dans WOGAN-BROWNE, Jocelyn (dir.), *Language and Culture in Medieval Britain: The French of England, c.1100–c.1500*, York, Boydell & Brewer, 2009, pp. 1-14.

### **Sites web :**

Académie française, « Lai », *Dictionnaire de l'Académie française*, consulté le 19 octobre 2024, <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9L0102>.

MOGHADDASSI, Fanny, « Sir Launfal: an echo to Breton Lays? », *Études Épistémè*, no. 25, 1er avril 2014, <http://journals.openedition.org/episteme/225>, consulté le 20 novembre 2024.